

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **96 (1960)**

Heft 14

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

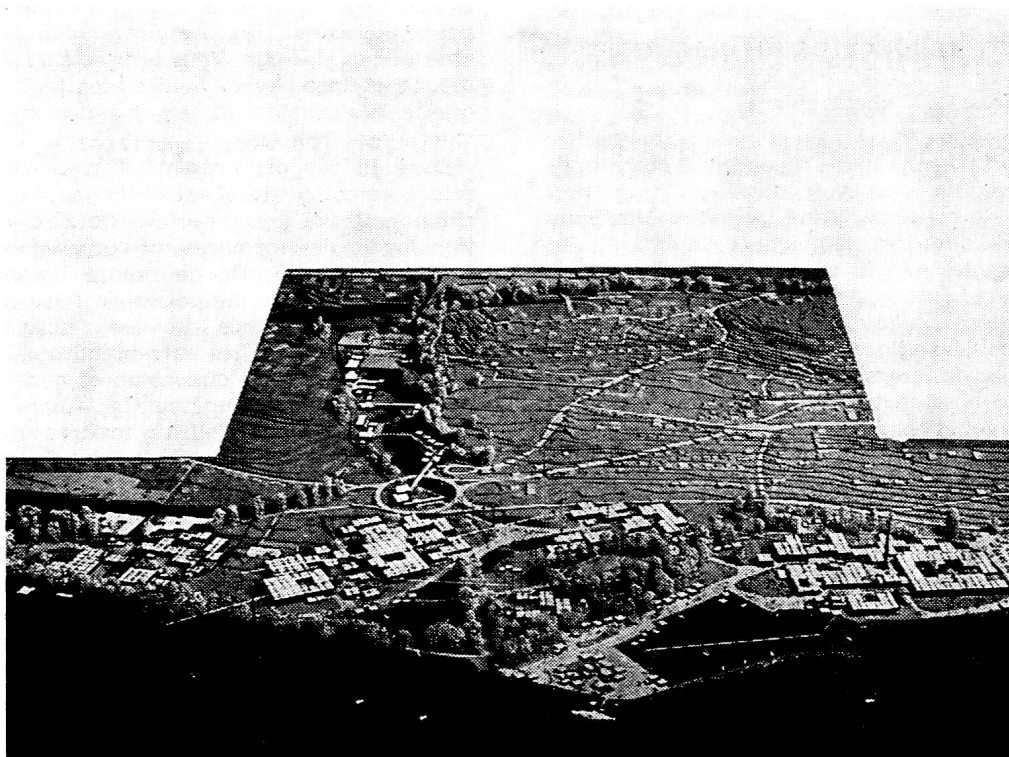
ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

396

L'EXPOSITION NATIONALE

Du 30 avril au 25 octobre 1964



La maquette de l'Exposition montre, à droite, l'exposition principale sur environ 300 000 m² et, à gauche, les bâtiments de l'exposition agricole. Au centre se trouve le giratoire de Malley.

Partie corporative

De Pâques fleuries à Pâques closes — Le numéro de l'Educateur qui devrait paraître le samedi 16 avril est supprimé. Le No 15 sortira le 23 avril (délai pour les manuscrits : lundi 18 avril). Bonnes vacances à tous ! G.W.

VAUD

ÉCOLE NORMALE DU CANTON DE VAUD

**Cérémonie des promotions
et de remise des brevets 60**

Vendredi 1er avril 1960, l'Ecole normale conviait, à la salle de cinéma du Comptoir suisse, les parents de ses élèves et ses amis. Un très nombreux public avait répondu à cette invitation, désireux de féliciter les nouveaux brevetés et les bénéficiaires des prix, désireux aussi de remercier leurs directeurs et professeurs.

Chacun emporta un excellent souvenir de cette cérémonie impeccablement mise au point, agrémentée de productions musicales pleines de fraîcheur et de discours souvent fort spirituels.

Trois orateurs adressèrent leurs messages aux « brevets 60 » : M. le pasteur Girardet invita ses anciens élèves à se donner tout entiers à leur tâche future, comme il y a deux mille ans l'apôtre Paul demandait aux premiers chrétiens de s'offrir eux-mêmes en sacrifice. Puissent nos jeunes collègues garder tout au long de leur carrière cette jeunesse que nous leur envions aujourd'hui et qui seule leur permettra ce don total de soi. M. Zeissig, directeur, puis M. Pierre Oguey, conseiller d'Etat, prirent à leur tour la parole ; nous nous faisons un plaisir de publier ci-dessous leurs discours.

RAPPORT ET ALLOCUTION DU DIRECTEUR

Mesdames, Messieurs, chers élèves,

C'est avec joie que nous saluons les personnalités qui nous ont fait l'honneur de répondre à notre invitation. Qu'on veuille bien voir dans ces mots plus qu'une formule de politesse. Votre présence, Messieurs les membres des autorités, témoigne d'un intérêt. Or, un établissement tel que le nôtre, chargé d'une rude et belle besogne, lourde de responsabilité, a un réel besoin de cet intérêt, gage de votre appui, de vos conseils, de votre collaboration.

Au-delà du plaisir que nous avons à les voir parmi nous, c'est donc aussi notre reconnaissance que nous disons à M. Mayet, président du Grand Conseil, à M. le conseiller d'Etat Oguey, à M. le président et à MM.

les membres de la Commission de gestion du Grand Conseil, à MM. Monnier, Martin et Anken, chefs de service du Département de l'instruction publique et des cultes.

Joyeuse bienvenue aussi à tous nos invités, à M. Chevallaz, ancien directeur de notre école, à MM. les représentants des associations pédagogiques, à Mmes et MM. les experts, aux parents des élèves, à vous tous, Mesdames et Messieurs.

L'an dernier, à pareille époque, celui qui vous parle se trouvait au milieu des maîtres et des élèves d'une école normale qui, au lieu d'être celle de la place de l'Ours, se trouvait être l'Ecole normale des instituteurs et des institutrices primaires de Beyrouth. Notre propos n'est pas de vous narrer les péripéties d'une mission accomplie pour le compte de l'Organisation des Nations Unies. Nous voudrions simplement saisir l'occasion de remercier, publiquement et de tout cœur, d'une part ceux qui ont bien voulu nous autoriser à accepter cette mission, M. le conseiller d'Etat Oguey et M. Monnier, chef de service, et, d'autre part, MM. Stucky, Girardet et Carrard qui ont consenti à prendre en mains, pendant notre absence, les multiples devoirs qu'impose la bonne marche de notre Maison. Chers collègues, je ne sais trop, à vrai dire, comment vous exprimer ma gratitude. Vous avez veillé à tout, au cours d'une période particulièrement difficile, notre bâtiment se trouvant sens dessus dessous. Vous croirez à la sincérité de ma reconnaissance si vous voulez bien tenir compte du fait que je sais exactement ce que représente le travail que vous avez accompli.

Dans le rapport présenté l'an passé, M. Stucky a relevé combien, dans ses fonctions de directeur intérimaire, il avait pu apprécier le zèle et la collaboration loyale des membres du corps enseignant. A mon tour, chers collègues, de rendre hommage à l'esprit collégial dont vous ne cessez de faire preuve. Des tâches importantes nous attendent ; nous les envisageons avec sérénité, nous les entreprendrons avec confiance, sachant qu'en toutes circonstances nous pouvons entièrement compter les uns sur les autres. La qualité du travail que peuvent fournir maîtres et élèves dépend beaucoup de l'atmosphère qui règne dans la maison.

**accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution**



**Mutuelle
vaudoise
accidents**

**Contrats de faveur avec la Société
pédagogique vaudoise, l'Union du corps
enseignant secondaire genevois
et l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

Nous vous savons particulièrement gré de tout ce que chacun de vous, sur ce plan-là aussi, apporte à notre école.

Nous devons aujourd'hui nous séparer de plusieurs membres de notre corps enseignant.

Notre doyen d'âge, M. Cornuz, nous quitte après plus de quarante années de service. Nommé à l'Ecole normale en 1932, vous étiez chargé, cher monsieur, de l'enseignement de l'allemand auquel est venu, tôt après, s'ajouter l'enseignement de la géographie pour laquelle aviez une passion. Vous avez accompli votre tâche avec une grande conscience. Si vous avez pu parfois regretter que vos élèves ne fassent pas preuve de toute l'intelligente activité que vous espériez, nous savons que vous en avez conquis beaucoup par votre riche personnalité et par l'étendue de votre savoir. Nous espérons que vous pourrez jouir pleinement d'une liberté que nous devinons remplie déjà de toutes les recherches qui vous sont chères. Nous vous disons notre reconnaissance et nos vœux.

M. le pasteur Girardet, vous quittez aujourd'hui le poste de maître de religion et le ministère d'aumônier de notre école. Vous avez été le premier à occuper ces fonctions. Pendant six ans, vous avez mis nos élèves au bénéfice de votre rayonnement personnel et de votre enseignement, actuel et vivant. Vous vous êtes efforcé de les armer en vue de l'action spirituelle et morale qu'ils auront à exercer ensuite dans leur propre classe. Par votre manière de conduire les cultes hebdomadaires, par vos entretiens avec chacun, par l'Association chrétienne de l'Ecole normale, vous avez eu une grande influence sur notre Maison. Avec notre gratitude, nous vous disons, cher monsieur, nos vœux pour votre nouveau ministère.

Nous devons encore prendre congé de Mlle Comte, avocate, qui depuis 1945 a enseigné le droit aux futures institutrices des classes ménagères, et de M. Frédéric Jaccard chargé, pour une année, de l'enseignement du français et de l'allemand dans deux classes de jeunes filles. A tous deux, nous disons un grand merci.

Nous aimerions pouvoir citer ici toutes les personnes dont nous avons apprécié les services de remplaçants ou d'assistants ; la liste en serait trop longue. Nous ne saurions manquer, cependant, de mentionner M. Le Coat, professeur au Conservatoire, qui, dès septembre et pour le prochain trimestre encore, remplace notre maître de chant, M. Burdet, au bénéfice d'un congé prolongé.

Les départs que nous avons signalés, l'ouverture d'une huitième classe en section B et d'une quatrième classe primaire d'application, tout cela nous oblige à des changements importants dans la répartition de l'enseignement. Quatre nouveaux maîtres viennent d'être nommés par le Conseil d'Etat : Mlle Braütigam, institutrice à Morges, M. Bardet, pasteur à Lausanne, M. Mousson, maître de dessin au Collège d'Yverdon et M. Lipp, maître au Collège cévenol de Chambon-sur-Lignon. A ces nouveaux collègues, nous souhaitons une amicale bienvenue, nous réjouissant de les compter parmi nos collaborateurs.

L'augmentation du nombre de nos maîtres est évidemment la conséquence de l'accroissement de l'effectif de nos élèves. Pour la première fois, nous avons passé le cap des cinq cents. Cinq cent quarante-cinq élèves ont été immatriculés en 1959, contre quatre cent septante-neuf en 1958. Rien ne saurait mieux que ces chiffres mettre en évidence l'effort considérable fourni par l'Ecole normale dans tout ce qui est entrepris pour venir à bout de cette plaie qu'est la pénurie de person-

nel enseignant. Nous appelons de nos vœux le moment qui verra la situation enfin assainie. Et ce n'est pas seulement à notre école que nous pensons, en parlant de cette attente, mais aussi et surtout à toutes les classes du canton qui, depuis des années, voient défiler les remplaçants. Cependant, nous devons dire que nos propres classes sont actuellement presque toutes trop chargées. La diminution progressive du nombre de nos élèves, amorcée ce printemps déjà lors des admissions, car il faut bien, pour l'avenir, essayer d'éviter cette autre plaie qu'est la pléthore de personnel enseignant, doit nous permettre, dans le cadre de l'importante organisation mise maintenant sur pied, de travailler plus efficacement et dans des conditions meilleures.

Ceux qui ont connu notre école il y a quinze ans, alors que le nombre des élèves ne dépassait guère deux cents, doivent se demander comment nous pouvons en recevoir aujourd'hui plus de cinq cents. Une visite de notre bâtiment leur fournirait la réponse. Commencées il y a deux ans, les transformations sont achevées. Le nombre des salles disponibles est suffisant. Mieux que cela, nous avons pu multiplier les classes d'application tout en mettant à la disposition de chacune le second local indispensable à une activité délicate et complexe. Le problème de la place semble donc résolu. Reste celui de l'équipement. Les salles nouvelles ne sont pas encore aménagées comme il convient. Aussi osons-nous espérer pour l'avenir les crédits nécessaires à des installations satisfaisantes.

Toutefois, les soucis matériels ne nous font pas oublier l'essentiel. Cet essentiel est non seulement dans un enseignement conforme aux programmes établis, mais aussi dans la constante recherche d'un perfectionnement et d'une adaptation toujours nécessaires. Il est juste de relever que, depuis quelques années, les conditions de notre travail n'ont pas été favorables à cette recherche. En particulier, le départ anticipé des élèves de dernière année nous a contraints à courir sans cesse au plus pressé. En contrepartie, il est vrai, les prestations exceptionnelles que nous avons dû fournir ont permis des expériences intéressantes dont il conviendra de tenir compte aussitôt le rythme régulier des études retrouvé.

Déjà, dans le secteur pédagogique, nous pouvons noter un progrès sensible. Organisée et stimulée par M. Cavin qui en est responsable, la formation professionnelle des élèves est devenue plus complète, plus précise, plus efficace, nous le constatons avec grande satisfaction. Après une période d'essais et de tâtonnements, les moyens et limites de cette formation apparaissent clairement, ce qui permettra de l'améliorer encore.

Cependant, à son tour, l'ensemble des programmes doit être mis en cause. Il est nécessaire de revoir la répartition du temps consacré à chaque discipline, d'opérer certains regroupements et certains choix afin que notre école soit toujours mieux à même de remplir sa tâche. Notre intention — que l'on se rassure — n'est pas de bouleverser une organisation qui a fait ses preuves mais de lui conférer, par de judicieux ajustements, un élan nouveau.

En effet, le nombre toujours plus élevé des élèves en général et l'augmentation de l'effectif des maîtres ne sont pas la conséquence d'un simple phénomène démographique passager ; ils sont le signe d'une évolution des conditions de vie et de travail. De plus en plus, on demande de tous les hommes, dans toutes les professions, des connaissances accrues, une meilleure formation et une culture plus large. L'enseignement,

à tous les degrés, doit s'efforcer de répondre à ces exigences nouvelles. Notre école ne saurait rester à l'écart de ce mouvement. Il nous appartient au contraire, sur le plan de la formation générale de nos élèves et sur le plan de leur formation professionnelle, de tirer toutes les conséquences de l'évolution actuelle. Agir autrement serait faillir à notre mission.

Chers élèves,

Nous venons de le laisser entendre, la tâche de l'enseignement s'est immensément élargie. Une vie plus complexe réclame de chacun un bagage plus solide. Or, ce bagage, c'est à l'école qu'il s'acquiert, du moins pour une grande part. Les nouvelles exigences vous concernent donc directement : elles doivent vous stimuler dans votre propre préparation. Ne sous-estimez jamais le rôle important que vous serez appelés à jouer dans la communauté de l'avenir. Si la matière grise est la plus précieuse des matières premières, n'oubliez pas que celui qui est appelé à travailler cette matière première est aussi le plus précieux des ouvriers.

Peut-être avez-vous lu ce roman de Wells qui nous transporte sur une planète idéale. Les hommes y vivent comme des dieux au sein d'une société parfaitement organisée. Wells est, par eux, très courtoisement reçu. On lui fait visiter les meilleures réalisations de ces hommes évolués. On le conduit vers les plus belles et les plus riches demeures : « C'est là que résident nos maîtres d'école », explique le guide. Et, devant l'étonnement du visiteur, le guide d'ajouter : « Ils sont parmi les membres les plus honorés de notre société. »

ALLOCUTION DE M. PIERRE OGUEY

Conseiller d'Etat

Chef du Département de l'instruction publique
et des cultes

Monsieur le directeur,

Mesdames, Messieurs,

S'il appartient au directeur de faire la chronique de l'école, je puis tout au moins relever que l'année écoulée a vu l'achèvement de l'étage destiné à l'enseignement ménager, et féliciter l'architecte, M. Felber, de son goût et de son travail. Sur le plan de l'enseignement, signalons l'ouverture prochaine d'une nouvelle classe d'application, preuve du souci de notre Département d'assurer la formation pédagogique pratique de nos futurs instituteurs et institutrices.

En juillet, M. Jean Zeissig reprenait la direction de l'école des mains de M. René Stucky, que je remercie encore chaleureusement d'avoir accepté et mené à bien une tâche particulièrement délicate. Que notre directeur en titre ait regretté de quitter ce pays que le Seigneur aurait considéré comme la maquette d'un paradis terrestre à jamais inachevé, je n'en sais rien. Que le contact avec un autre peuple, un autre corps enseignant, d'autres élèves, la liberté qu'implique l'éloignement de tout chef de département lui aient suggéré des comparaisons plus ou moins favorables à notre régime, je l'ignore. Ce dont je suis sûr, c'est que nous avons tous été heureux de le revoir, et en bon état, car il faut reconnaître qu'en dépit d'un climat doux et d'une végétation luxuriante, un séjour au paradis terrestre, depuis le péché originel sans doute, présente un certain danger.

Nous n'en sommes pas encore là. Mais force est bien de reconnaître que, dans un monde où la machine prend partout la relève de l'homme, rien ne remplacera jamais le maître. On peut apprendre l'anglais à la radio ou les mathématiques par correspondance ; jamais on n'accèdera ni à une vraie connaissance ni à une authentique culture en dehors de l'action d'un homme voué à sa tâche d'éducateur.

Mais noblesse oblige : justement parce qu'il est indispensable, l'éducateur doit être un homme d'élite. C'est pourquoi le problème de la formation des maîtres est une des clés de l'avenir.

C'est pourquoi aussi nous posons maintenant cette question : quel est, dans cette formation, l'élément essentiel ?

Si l'enseignement ne peut être le fait d'une machine, il n'est pas non plus le fait du maître seul. L'enseignement est une rencontre entre le maître et l'élève. La qualité du maître ne fait pas tout : la qualité de l'élève doit faire le reste. Autrement dit, dans une école, la matière première n'est pas la seule matière grise : c'est encore, et beaucoup, la personnalité de l'élève.

Tout cela est vrai aussi pour notre Ecole normale. Chez nous aussi, chez nous surtout, l'élément essentiel d'une formation valable est la personnalité de l'élève. A vous donc, chers élèves, d'affermir et de développer la vôtre : à vous de lui donner l'équilibre et le rayonnement qui, le moment venu, feront de vous des maîtres d'élite. On voit ainsi, une fois de plus, en quelles mains repose, pour une part importante, l'avenir du pays.

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Année après année, je dois vous dire combien j'admire votre dévouement sans relâche, mais je ne me lasserai pas de le redire. Vous continuez à assumer un surcroît de travail et de peine non admirable en soi (chacun est capable de faire un effort s'il le faut) mais admirable par sa durée. Ce dévouement a porté ses fruits. Nous sommes le premier canton, mis à part les petits cantons catholiques où le déséquilibre entre la population adulte et la population infantine était inexistant, qui ait résolu le problème posé par la pénurie de personnel enseignant primaire. Cette année, pour la première fois, nous avons dû calculer le nombre des admissions à l'Ecole normale pour éviter d'avoir dans un proche avenir des instituteurs en surnombre. L'an prochain, si tout va bien, si les institutrices veulent bien nous rester fidèles et ne pas prendre trop tôt un mari auquel elles en promettent tout autant, le problème sera résolu. C'est dire, Mesdames et Messieurs les professeurs, si vous me permettez cette expression synthétique, que nous sommes bientôt au bout de vos peines.

Mesdemoiselles, Messieurs les brevetés de 1960,

Hier, vous étiez des élèves. Demain, vous serez des maîtres. A cette heure où vous êtes assis, non entre deux chaises, mais dans les fauteuils basculants et confortables d'une salle de cinéma transformée pour la circonstance en temple de la pédagogie, entourés de l'affection de vos parents et de vos amis, vous vivez une journée unique.

Pour nous, votre directeur, vos professeurs, certains de nos invités, elle succède à cinq, à dix journées analogues. Mais elle n'en est pas moins émouvante, et c'est avec une joie complète que je salue en vous la nouvelle vague !

Réunis il y a quatre ans par la destinée, comme autant de ruisseaux venus de près ou de loin mêler leurs eaux dans un lac tranquille en apparence, mais bouillonnant d'activité, vous avez constitué peu à peu une masse cohérente. Brassés, entraînés, poussés, gonflés, vous êtes maintenant la vague haute qui vit sa dernière seconde avant de déferler sur le rivage. Dès demain, vous serez séparés, riches de tout le savoir et de toute l'énergie qu'on vous aura donnés et aussi de l'amitié qui fut la vôtre, mais dispersés, livrés à vous-mêmes. Vous allez être jetés sur une terre qu'il s'agit de fertiliser, où des centaines de graines, l'esprit et l'intelligence de tant de nos enfants, n'attendent que vous pour se développer et s'épanouir.

Pour que la plante vive, croisse et prenne racine, trois choses sont nécessaires : la graine, évidemment, l'eau sans laquelle elle dépérit, et la terre qui la supporte et lui fournit ses éléments vitaux. Les agriculteurs, les jardiniers le savent bien, et maintenant que la science est venue renforcer l'expérience, toute culture commence par l'étude du sol, l'étude du climat, en un mot l'étude du milieu.

Ce mot fait tout naturellement penser à un procédé d'éducation imaginé et introduit dans les programmes de divers pays, dont la France. Il s'agit d'intéresser les enfants à la vie locale, en les constituant en petites équipes chargées chacune d'en étudier un aspect particulier. L'une ira interviewer (parlons français) le cordonnier sur son métier, ses outils, son travail. D'autres vont visiter un atelier ou un chantier, examiner comment, à la poste, le courrier arrive, se trie et se distribue, interroger le boursier communal ou même assister, par faveur spéciale, à une séance de la municipalité. Autant d'enquêtes passionnantes suivies, si possible, de petites conférences — ou rapports lus pour les plus timides — écoutées avec l'intérêt d'une classe qui se donne à elle-même des leçons de choses.

La géographie s'enseigne par cercles concentriques : le village ou la commune, le pays visible, puis le canton, la Suisse et le monde ; de même, on peut intéresser l'enfant à l'activité humaine non par l'exposé de grandes notions abstraites, souvent mal comprises, mais en l'incitant à ouvrir les yeux, à questionner, à voir et connaître ce qui est à sa portée et qu'il peut toucher.

Que ce mode de faire, dont on vous a sans doute parlé à l'Ecole normale, figure ou non dans votre plan d'études imprimé m'est parfaitement égal. Comme tout procédé éducatif, il peut être bon à condition de n'être pas érigé en méthode exclusive ou en religion.

D'ailleurs, bien des maîtres ou des maîtresses, guidés par le cœur autant que par l'instinct, l'ont utilisé. L'inauguration récente du Musée Eugène-Burnand m'a rappelé la vénérable institutrice que j'eus l'honneur de féliciter le jour où elle entra dans sa centième année. Maîtresse à Moudon, en un temps où la grammaire, la récitation et l'arithmétique s'enseignaient par des méthodes efficaces que nous considérons peut-être trop hâtivement comme moyenâgeuses, elle menait chaque année sa classe à Vulliens, à l'atelier d'Eugène Burnand, pour leur montrer un peintre au travail. Ses élèves, certes, devaient en retirer une opinion sur les artistes plus intelligente que celle de la plupart de leurs contemporains, et peut-être des nôtres. Et cette même expérience, faite sur tant de métiers qui demandent de l'attention, de l'habileté, de l'intelligence, mais oui, cette intelligence qu'on oublie toujours lorsqu'elle n'est pas dans les livres, pourrait certainement éveiller des vocations et aussi combattre très tôt cette idée qu'on est un homme incomplet si l'on n'a pas un diplôme, signé pour le moins par le chef du Département !

Sans le vouloir, je me suis écarté de mon sujet, car c'est à vous plus qu'à vos élèves que je pensais. Grâce à eux vous avez un moyen de pénétration dans cette petite ville ou ce village où vous tombez comme un corps étranger. Votre visite au boulanger, au postier, à l'entrepreneur ou au chef d'atelier, précédant celle de vos élèves, n'a plus besoin de prétexte. Loin d'être inopportune, elle sera en général bien accueillie, car vous aurez donné à l'homme qui vous reçoit la marque de sympathie à laquelle il est le plus sensible, en vous intéressant à son métier.

Soyez-en sûrs, on en parlera, une connaissance en amènera une autre. Cette barrière faite chez les uns de timidité, chez d'autres de réserve ou de méfiance, source de beaucoup d'insatisfaction et cause de bien des malentendus, sera vite abattue.

La curiosité que vous aurez éveillée chez vos élèves vous permettra, sans encourir le reproche d'indiscrétion, de les questionner sur eux-mêmes, sur leurs parents, leur famille, les conditions dans lesquelles ils vivent. Vous apprendrez à les connaître non plus seulement comme des écoliers, mais comme des personnes, à les juger autrement que par leur rendement scolaire. Les connaissant mieux, vous les aimerez davantage, ils vous le rendront et, la sympathie étant le plus puissant des catalyseurs de l'effort, leur rendement scolaire s'en ressentira.

Vous êtes bien préparés à votre tâche. Un des experts de vos leçons d'épreuves me disait avoir assisté à une série de leçons très bonnes, voire excellentes. Sans avoir encore toutes les qualités du maître, vous osez prendre la tête d'une classe ; avec de la volonté et de la persévérance, vous réussirez. Mais je pense à votre réussite d'homme et de femme, et celle-là dépend de votre attitude les premiers mois de votre carrière, de votre volonté de vous intégrer à la communauté qui vous accueille.

Des millions d'hommes sont transplantés en des régions inconnues, au milieu de peuples étrangers. Des milliers sont isolés par la race, ou la langue, ou les barrières sociales. Connaissez donc votre chance, ne soyez pas des étrangers ou des isolés volontaires. La radio ni la télévision ne vous sont défendues, pas plus que le ski en hiver et le lac en été, si facilement accessibles. Mais ne fuyez pas votre village tous les samedis et dimanches, ne vous enfermez pas toute la semaine. Mêlez-vous, avec le doigté que vous impose votre situation, cela va de soi, aux citoyens et citoyennes de votre commune de travail. Le chant, la musique, la gym et les sports, le théâtre, la société de développement et bien d'autres vous offrent une belle gamme de possibilités d'entrer en contact, en plus de celle que je vous ai indiquée tout à l'heure.

Une classe vous attend. Mais, autour d'elle, une communauté humaine vous attend. Si vous savez y pénétrer et en partager la vie, elle vous rendra au centuple ce que vous donnerez à ses enfants, et vous y trouverez, en plus de la réussite professionnelle, cette satisfaction intime sans laquelle il n'y a pas de vrai bonheur.

Et maintenant, j'en viens à mes souhaits les plus pressants : bonnes vacances, vous les avez bien méritées !

On cherche dans une ville vaudoise une
FAMILLE D'INSTITUTEURS

qui prendrait en pension un garçon suisse de 13 ans et demi, en bonne santé. L'enfant devra suivre le collège de la ville après les vacances de Pâques.

Ecrire sous chiffre G 116411 X Publicitas Genève.

LISTE DES BREVETS 1960**Section des instituteurs pour les classes primaires.**

MM. Henri Barbier, à Pully ; Jean-Pierre Besson, à Vevey ; Charles Bornoz, à Lausanne ; Jean Carrard, à Ste-Croix ; Serge Carrard, à Clarens ; Henri Chambaz, à Corsier ; Henri Clot, à Vallorbe ; José Corthésy, à Lausanne ; Claude Dubois, à Renens ; Claude Gaille, à Pully ; Bernard Gueissaz, à Ste-Croix ; Alfred Guignard, à Lausanne ; Paul Holenstein, au Pont ; Michel Hostettler, à Avenches ; Pierre Isoz, à Avenches ; Gary Jaccard, à Aigle ; René Jaques, à Prilly ; Philippe Jatton, à Cossonay ; Raynald Künzi, à Yverdon ; Bernard Matthey, à Lausanne ; Roger Messieux, à Gimel ; Roland Morerod, à Renens ; Denis Mottet, à Payerne ; Ernest Niklaus, à Ogens ; Gilbert Oulevey, à Villars-Mendraz ; Lucien Pécoud, au Sentier ; Raymond Quiblier, à Tartegnin ; Alain Reichenbach, à Lausanne ; Charly Reymond, au Brassus ; Rémy Reymond, à Vaulion ; Olivier Reymondin, à Vevey ; Jean-Daniel Roy, à Bretonnières ; Marcel Savary, à Lausanne ; Jean-Claude Schauenberg, à Lausanne ; Christian Spring, à La Tour-de-Peilz ; François Trüeb, à Lausanne ; Henri Turel, à Huémoz-sur-Ollon ; Rémy Vaucher, à Ste-Croix ; Michel Vauthey, à Seigneux.

Section des institutrices pour les classes primaires.

Mlles Françoise Barras, à Lausanne ; Claude Bignens, à Lausanne ; Ginette Blaser, à Lausanne ; Lucienne Burnier, à Dizy ; Françoise Chappuis, à Cuarnens ; Madeline Cloux, à L'Isle ; Monique Cornaz, à Lausanne ; Anita Corthésy, à Dompierre ; Cécile Cretegnay, à Reverolle ; Claire-Lise Delacrausaz, à Lausanne ; Marie-Louise Dupuis, à Prilly ; Jane-Marie Genier, à Prilly ; Josiane Germond, à Renens ; Simone Giriens, à Etoy ; Sylvette Hügli, à Lausanne ; Mary-Claire Isaac, à Vallorbe ; Lisette Jossevel, à Pully ; Elisabeth Kissling, à Oron-la-Ville ; Lise Magnenat, à Vuarrens ; Elisabeth Michot, à Vaulion ; Claire Pahud, à Lausanne ; Lucile Prod'hom, à Lausanne ; Claude Quinche, à Grandson ; Marylise Racine, à Renens ; Lisette Rouge, à Epesses ; Lilliane Udry, à Lausanne.

Section des institutrices pour les classes enfantines et semi-enfantines.

Mlles Charlotte von Arx, à Lausanne ; Nadalina Barblan, à Lutry ; Dominique Béboux, à Champagne ; Anne-Marie Beyeler, à Cossonay-Ville ; Pierrette Buricod, à Pully ; Berthe Chabanel, à Renens ; Marianne Delacrétaz, à Lausanne ; Lise de Dompierre, à Lausanne ; Marilène Gigandet, à Lausanne ; Claudine Girod, à La Forclaz ; Muguette Grand, à Orbe ; Marinette Lavanchy, à Savigny ; Marie-Jeanne Lugrin, à Lausanne ; Josiane Moret, à Clarmont-sur-Morges ; Lilliane Righetti, à Granges-Marnand ; Marianne Schatzmann, à La Tour-de-Peilz ; Anne-Lise Schopfer, à Clarmont-sur-Morges ; Gisèle Vannod, à La Sarraz ; Gilbert Vuagniaux, à Yvonand ; Lilliane Vulliamy, à Lausanne.

Section des institutrices pour les classes de travaux à l'aiguille.

Mlles Rosine Andenmatten, à Renens ; May Badel, à Lausanne ; Francine Cardinaux, à Lausanne ; Monique Caspar, à Lausanne ; Nadège Chevalley, à Pomy ; Violaine Christen, à Epalinges ; Mady-Claire Dupuis, à Orbe ; Violette Guisan, à Lausanne ; Renée Leresche, à Orbe ; Elisabeth Lipcan, à Lausanne ; Denise Moreillon, à Lausanne ; Magdalena Müller, à Prilly ; Monique Rahm, à Lausanne ; Olga Rindlisbacher, à Epalinges ; Suzanne Tardy, à Bussigny-sur-Morges.

Au total : 100 brevets.

LISTE DES PRIX

Prix L.-H. Pelet (travail et conduite) : M. Henri Barbier.

Prix de volonté : M. Roger Messieux.

Prix François Guex (pédagogie pratique) : Mlle Marylise Racine.

Prix Lucien Jayet (pédagogie pratique) : M. Lucien Pécoud.

Prix Mlle F.-M. Grand (pédagogie en section enfantine) : Mlle Anne-Marie Beyeler.

Prix Victor Hugo (fondation Sensine, littérature française) : M. Henri Barbier, Mlles Claude Bignens, Anne-Marie Beyeler et Marie-Jeanne Lugrin.

Prix Ami Rosat (mathématiques) : Mlle Sylvette Hügli.

Prix Frédéric Meyer (mathématiques) : M. Lucien Pécoud.

Prix Elisée Reclus (fondation Sensine, géographie) : M. Gilbert Oulevey, Mlles Claire-Lise Delacrausaz et Claude Quinche.

Prix du Dr Paul Jomini (sciences) : M. Rémy Vaucher.

Prix Hermann Lang (chant) : M. Henri Turel et Mlle Anita Corthésy.

Prix Charles-César Denéréaz (musique vocale et instrumentale) : M. Michel Hostettler, Mlles Josiane Germond et Charlotte von Arx.

Prix Albert Foestisch (violon) : MM. Paul Holenstein et Lucien Pécoud.

Prix Ernest Hartmann (gymnastique) : MM. Jean-Pierre Besson et Roger Messieux.

Prix Jeanne Mange (travaux à l'aiguille) : Mlle Sylvette Hügli.

Prix de la Société pédagogique vaudoise (excellence) : MM. Gilbert Oulevey, Charly Reymond, Mlles Françoise Barras et Lilliane Righetti.

Prix Bernard Dubosson (histoire) : M. Henri Chambaz.

Prix Educatrices des Petits (pédagogie pratique) : Mlle Lilliane Righetti.

Prix de la Société vaudoise des Beaux-Arts (dessin) : M. Jean-Claude Schauenberg, Mlles Marylise Racine et Lise de Dompierre.

Prix de l'Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille : Mlle Mady-Claire Dupuis.

Prix de la Société cantonale vaudoise de gymnastique : Mlle Lilliane Udry.

Prix Jaques-Dalcroze (rythmique) : Mlle Anne-Marie Beyeler.

Qu'il nous soit permis, à notre tour, de présenter à nos jeunes collègues nos vœux de réussite et de satisfactions dans la belle carrière où ils débutent aujourd'hui. Jeunes « brevets 60 », entrez gaillardement dans la ronde ! ne soyez pas avares de vos forces toutes neuves, de vos idées toutes fraîches, de vos élans, de vos enthousiasmes. Nous, les anciens, nous en avons besoin ; nous vous offrons en retour notre amitié et, si vous le désirez, les modestes fruits de notre peu d'expérience.

Bienvenue à toutes, à tous et ne tardez pas à vous « mettre » de la SPV ! (n'importe quel collègue vous renseignera avec plaisir).

G. Ebinger.

Visite d'entreprise

Mercredi 20 avril : visite des Minoteries coopératives, Rivaz.

Rendez-vous à 14 heures devant les moulins (parc à voitures).

Postes au concours

Arnex s/Orbe : Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions : 1er novembre 1960. Obligation d'habiter le collège.

Bassins : Institutrice semi-enfantine.

Baulmes : Instituteur primaire.

Chavornay : Instituteur primaire supérieure. Appar-

tement à disposition dans un nouveau collège. Entrée en fonctions immédiate.

Corcelles p. Payerne : Deux instituteurs primaires. Une institutrice primaire. Entrée en fonctions : 19 avril 1960.

Pomy : Institutrice primaire. Institutrice semi-enfantine. Ne se présenter que sur convocation.

GENÈVE

Notre prochain manuel de vocabulaire

C'est mercredi 23 mars que nous avons eu le privilège de souhaiter la bienvenue à M. le professeur Roller, président de la Commission de français chargée d'élaborer notre prochain manuel de vocabulaire.

Avant de donner la parole à M. Roller, nous devons dire nos regrets. En effet nos collègues du syndicat n'ont pu se joindre à nous, pris antérieurement par la conférence de Me Berger, président de la Chambre pénale de l'enfance. Nous ignorions que cette personnalité avait été invitée à parler le même jour que M. Roller.

Puis il nous faut encore faire une petite mise au point concernant le memento orthographique. Ce n'est plus M. Roller mais M. Bois qui s'en occupe. Au moment où j'envoie cet article, je reçois une note de M. Roller qui me demande de préciser qu'il n'est pas non plus (!) à l'origine du memento orthographique. Ce fut d'abord MM. Uldry et Jotterand qui s'en occupèrent. M. Roller reprit cette charge puis la passa enfin à M. Bois. Il n'y a plus de confusion, à chacun son dû !

M. Roller commence et nous dit son plaisir à se retrouver parmi nous, ses amis, ses collègues, ses collaborateurs de l'UIG dont il est membre honoraire. Il nous remercie de l'avoir invité et de lui donner l'occasion de présenter, en avant-première, ce fameux manuel de vocabulaire.

Que sera le futur livre de vocabulaire ? Un manuel orthographique, essentiellement. Une liste des mots qui doivent être connus de nos élèves à la fin de la 7e année.

Comment s'élabore-t-il ? Il a fallu établir des critères concernant le choix des mots.

Pour cela on a consulté les listes de mots du vocabulaire fondamental, appelé aussi vocabulaire de base. Mais ne nous y trompons pas ! Le vocabulaire de base n'est pas un vocabulaire pauvre, il est simplement le vocabulaire qui sert de charpente à une langue.

La commission a donc consulté quatre listes de vocabulaires de base.

1) **Le vocabulaire de Verlee.** Verlee est un Hollandais qui a créé une liste de mots après la lecture d'un million et demi de mots (mots de la langue littéraire). Sa liste de base permet de lire et de comprendre complètement (95 % - 97 %) les grands écrivains français des trois derniers siècles (des XVIIIe, XIXe, et XXe siècles).

La langue fondamentale déterminée par le vocabulaire fondamental est la langue de la culture générale. Le vocabulaire technique, celui des métiers, s'apprend plus tard.

2) **La liste d'Aristizabal,** établie sous la direction du professeur Bruyse, de Louvain, où ont été compilés les mots de la langue manuscrite (les lettres).

3) **Le vocabulaire de Gougenheim, Michéa et Rivenc,** établi d'après la langue parlée (auditions de reportages et d'entretiens enregistrés).

4) **Le vocabulaire fondamental de Dino Masarenti et de Robert Dottrens.**

Tous les mots de chacune de ces listes ont été marqués dans le petit dictionnaire d'un point bleu, rouge, vert ou noir, selon la liste à laquelle ils appartenaient.

Les mots portant les 4 points (indice 4) sont au nombre de 4000.

Notre manuel actuel comprend plus de 4000 mots mais, ô ironie, tous ces mots ne sont pas du vocabulaire fondamental !

Le vocabulaire fondamental, nous dit M. Roller, c'est la chaîne de lin solide sur laquelle, par la suite, chacun trame avec toute sa fantaisie personnelle.

Quel sera son contenu ? Le manuel comprendra 47 chapitres en tout, pour les quatre derniers degrés de l'enseignement primaire, répartis comme suit : en 4e et 5e 900 mots nouveaux par année ; en 6e et 7e 1200 mots nouveaux par année.

Tous les mots de « Premières Moissons » (2e et 3e années) qui figurent sous la rubrique « Nous saurons écrire » sont reçus dans le livre mais ils ne comptent pas dans la liste.

Dans quel ordre fera-t-on figurer ces mots ? Après les avoir choisis, ces mots, il faut les ordonner en 2 cycles (4e - 5e et 6e - 7e), puis les disposer en colonnes : noms, adjectifs, verbes, adverbes. Les mots du 1er cycle seront écrits en caractères bâton, les mots du 2e cycle, en retrait, en caractères penchés.

Quelle forme prendra-t-il ? La commission désire que ce manuel soit un manuel-cahier dont l'élève restera le propriétaire.

A l'occasion, il pourra l'annoter, pointer les mots difficiles.

La commission désire encore que les mots soient accompagnés de leur flexion ; par exemple : le canal, les canaux ; léger, légère.

Les verbes pourraient, eux aussi, porter leurs sept flexions fondamentales.

Et les expressions ? Il faudrait retenir quelques locutions et proverbes que l'on placerait dans des cartouches. Elles apporteraient dans le haut ou dans le bas des pages la saveur de notre langue.

M. le professeur Roller tient à nous redire encore quelle nécessité sociologique est pour tous nos écoliers le vocabulaire fondamental.

Par la suite, il faut que chacun apprenne à enrichir, à affiner son langage. Pour cela il faut lui donner le goût de consulter les dictionnaires et les dictionnaires analogiques comme celui de Robert ou celui de Bailly.

M. Roller termine son exposé en nous rappelant toute la richesse enclose dans le bouquin de C. Bailly, le maître prestigieux, le plus sensible de tous les stylistes de notre temps. Puis il répond encore à quelques questions.

Nous sommes heureux de lui exprimer notre admiration et notre sentiment de reconnaissance pour tout ce travail et c'est un énorme travail.

Un grand merci, encore, à chacun des membres de la commission du manuel de vocabulaire.

J.-M. M.

Visite de collègues milanais

Samedi 19 mars dernier, peu après midi, 45 institutrices et instituteurs milanais conduits par M. le professeur Bernasconi, directeur de la « Scuola Rinnovata Pizzigoni » arrivaient en gare de Genève-Cornavin. Ils étaient accueillis par une bise glaciale bien genevoise ; heureusement, il y avait aussi Mlle Jeanne Marta, qui, au nom de l'Union des instituteurs, avait organisé cette visite de manière parfaite.

Le programme de ce samedi après-midi permit notamment à nos collègues italiens de parcourir, sous l'expertise conduite de Jean Eigenmann, les différentes classes de l'école de Geisendorf, de visiter la vieille ville, la manufacture d'horlogerie Vacheron & Constantin, puis enfin l'exposition du Bureau international de l'éducation. A l'issue de cette visite, Mlle Marta eut le plaisir de remettre à chaque participant, au nom de la ville de Genève, une gravure du Vieux-Genève et le livre « Genève, cité des parcs ».

A 20 h., institutrices et instituteurs italiens, de même que plusieurs collègues genevois, se retrouvaient au Vieux-Bois où le dîner était offert par Fraternité mondiale. A l'issue du repas, M. Visseur, au nom de Fraternité mondiale, et M. Bernasconi échangèrent d'aimables paroles. Tous deux soulignèrent l'utilité de telles rencontres qui doivent rapprocher les enseignants de pays différents et permettre d'œuvrer très efficacement en faveur de la paix mondiale. M. René Jotterand, directeur de l'enseignement primaire, qui avait accepté ainsi que Mme Jotterand d'honorer cette manifestation de sa présence, exposa, en sa qualité de représentant du Ministère de l'instruction publique, plusieurs caractéristiques de notre système scolaire genevois.

Le dimanche matin fut consacré à la visite du Palais de l'ONU, puis grâce à la générosité du Département de l'instruction publique, les participants se rendirent en car à travers la campagne genevoise jusqu'à Hermance où ils furent accueillis par M. le maire et par l'instituteur réunis en la personne de Dino Massarenti. Enfin, après le repas de midi, ce fut le retour à Genève suivi peu après du départ pour Milan.

Nous sommes très heureux d'avoir eu la possibilité d'accueillir pendant deux jours nos collègues milanais. Nous exprimons à Mlle Marta nos très vifs remerciements ; elle avait la lourde tâche d'organiser cette visite ; ce fut une réussite et nous ne pourrions mieux le prouver qu'en citant quelques passages de la lettre que nous a adressée M. Bernasconi après son retour à Milan :

« Nous sommes venus dans votre ville avec le désir de nous trouver auprès de collègues qui ont une ancienne tradition, avec des éducateurs qui ont fait de l'éducation un art et une science. Mais nous y avons trouvé aussi des amis qui nous ont compris et qui nous ont permis de connaître et d'admirer la ville et ses institutions et qui nous ont comblés de soins.

« ...Nous avons emporté en Italie des souvenirs qui nous rappelleront longtemps les collègues de la ville de Rousseau et une leçon de fraternité généreuse et cordiale qui ne sera pas perdue.

« ...Je vous prie d'agréer les remerciements les plus vifs des instituteurs et des institutrices de la Scuola Rinnovata qui désirent vous revoir à Milan pour vous remercier encore, et pour vous montrer qu'ils n'oublient jamais pareils faveurs, plaisirs et démonstrations de sympathie fraternelle. »

Il nous reste donc deux devoirs à accomplir : le premier est facile et bien agréable puisqu'il s'agit d'aller

à Milan. Le second est beaucoup plus délicat et ne dépend pas que de nous : il nous faut essayer de montrer que notre réputation n'est pas surfaite ! E. P.

Joueurs, supporters, amis du basket...

Une date à inscrire dans votre agenda :

Dimanche 22 mai 1960

Tournoi de basket-ball organisé par l'UIG basket au parc des Eaux-Vives à Genève.

UAEE

Rapport présidentiel : exercice 1959-1960

1959 restera dans nos mémoires l'année de l'exposition « Notre école enfantine ». Nous ne pouvons que nous féliciter du très grand succès remporté par cette réalisation à laquelle tant de nous ont contribué. Entre un public (en particulier des parents) mieux informé, et les éducateurs, naît une collaboration plus efficace, en vue du développement harmonieux de l'enfant. C'est là ce que de telles réalisations peuvent apporter. Souhaitons un plein succès à nos collègues de l'école primaire qui déjà travaillent à l'exposition de 1961.

Effectifs

Avant de vous faire part des différentes mutations au sein de notre association, je tiens à rappeler ici le souvenir d'une collègue trop tôt disparue : au printemps dernier, nous avons le chagrin d'apprendre le décès d'Odette Chapalay, enlevée brusquement à l'affection des siens, Odette Chapalay qui, avant de passer dans l'enseignement primaire, fut un membre fidèle et assidu de l'Amicale, dont elle anima si souvent les séances, par son charme et son talent. Plus tard, et bien qu'elle soit devenue membre de la section des dames, Odette Chapalay assista souvent à nos rencontres. Nous n'oublierons ni son sourire, ni sa gentillesse.

En mars 1959, notre Amicale comptait 89 membres actifs. Au cours de l'année qui vient de s'achever, 5 de nos collègues ont quitté l'enseignement. Ce sont :

Mmes Marie Atzenwiler, Germaine Meylan, Meieli Pictet-Lang, Alice Richter-Mingard, et Mlle Hélène Lador.

Ces collègues deviennent membres honoraires de notre association. Nous n'oublions pas ce qu'elles ont donné à l'école enfantine genevoise, et nos vœux les plus sincères les accompagnent.

Nous avons dû enfin accepter une démission, celle de Mlle Violette Lagrange.

Nous avons eu la joie, par contre, d'accueillir sept collègues qui, au cours de cette dernière année, ont demandé leur adhésion à l'Amicale. Ce sont :

Mme Anne-Marie Paunier-Simonet, Mlles Yvonne Bernardet, Denise Berta, Nicole Chevallier, Marie-Jeanne Compagnon, Fabienne Cuendet et Claire Zingg.

Nous les remercions de nous témoigner leur confiance, et les félicitons pour leur esprit de collégialité ; plusieurs d'entre elles se dévouent déjà dans l'une ou l'autre de nos commissions. Nous avons eu le plaisir de faire leur connaissance lors de précédentes séances de l'Amicale, auxquelles elles ont tenu à assister ; nous leur souhaitons aujourd'hui une bienvenue à caractère plus officiel, puisque c'est leur première assemblée générale.

Notre association groupe donc, à la fin de cet exercice, 89 membres actifs.

Séances.

Depuis l'an dernier, suivant son habitude, votre comité s'est réuni une fois par mois d'école pour organiser nos rencontres et travailler à la bonne marche de notre association. Nous avons en outre participé à plusieurs séances en comités mixtes, à des réunions de la commission pour le centre de documentation de l'UIG, à des séances d'information pour notre action « Recrutement ». Enfin, comme chaque année, nous avons reçu à la fin du mois de juin nos jeunes collègues, qui venaient de recevoir leur brevet d'aptitude, et qui ont commencé leur carrière en septembre dernier.

Nous avons organisé pour vous les séances suivantes :

Le 22 avril 1959, à l'école de Malagnou, M. Rappo, inspecteur de dessin, donnait aux membres de l'UIG un premier exposé de ses idées sur l'expression artistique et graphique des enfants, et il nous parlait des projets qu'il espère réaliser dans l'enseignement du dessin à Genève.

Le 6 mai 1959, à l'hôtel du Rhône, nous recevions Mme Jotterand, à qui le corps enseignant de l'école enfantine genevoise tenait à rendre un témoignage reconnaissant.

Le 17 juin 1959, à la Taverne de la Madeleine, nous vous convoquions en séance plénière où nous examinions notamment le problème du recrutement, la question d'une allocation à la trésorière et la nomination de nos délégués à la CIA.

Le même soir, nous nous retrouvions à l'Auberge de Sécheron pour notre soirée « Perchettes », dernière agape de l'année scolaire.

Le 8 octobre 1959, pour notre sortie d'automne, sous la conduite experte de Mlle Duparc, nous visitions, à Colovrex, une fabrique de céramique, d'où nous reparitions, les bras chargés d'ustensiles variés, pour Russin, où nous attendaient vin nouveau et « figasses ».

Dans le cadre des visites d'entreprises organisées par l'UIG, nous étions reçus par la Swissair, les 1er et 22 octobre, et par l'UBS le 15 octobre.

Le 29 octobre 1959, c'est à Neuchâtel que l'UIGD nous conviait à nous rendre, pour visiter l'exposition « A quoi jouent les enfants du monde ».

Le 12 novembre 1959, à Vernier, nos collègues de l'école primaire nous invitaient à participer à une journée d'étude au sujet de la réorganisation de l'enseignement secondaire. Deux autres assemblées plénières suivirent cette journée, et nous avons pu nous rendre compte, au cours de ces trois séances, de la complexité et de la diversité des problèmes qui surgiront d'une telle, mais nécessaire réorganisation. Nous avons moins souvent rencontré nos collègues de l'UIG en comités mixtes cette année que les dernières, absorbés qu'ils étaient par l'étude du projet que nous avait soumis le Département de l'instruction publique, mais nous avons participé moralement à leurs soucis. Nous les félicitons pour le sérieux qu'ils ont apporté à cette étude, et nous formons des vœux pour que cette réalisation s'accomplisse selon leurs désirs.

Le 2 décembre 1959, à la Taverne de la Madeleine, nous vous tenions au courant des affaires en cours, la discussion s'engageant plus particulièrement au sujet du Centre de documentation de l'UIG et au sujet de la question du dessin et des fournitures.

Le 9 décembre 1959, à la salle communale de Plan-les-Ouates, les membres de l'UIG se retrouvaient pour fêter l'Escalade.

Le 3 février 1960, c'était la traditionnelle fondue de l'Amicale, au « Café des trois Suisses ».

Le 10 février 1960, sous le titre « La création gra-

phique picturale et plastique chez l'enfant », M. Rappo, inspecteur de dessin, nous donnait une conférence passionnante. Cet exposé théorique devait être suivi

Le 17 février 1960, d'un entretien pratique, « L'activité créatrice à l'école enfantine », au cours duquel M. Rappo nous montra divers travaux d'enfants et nous donna d'utiles conseils pour notre enseignement, tant au point de vue des techniciens que du climat qui doit favoriser le meilleur épanouissement de l'activité créatrice chez le petit enfant.

Relations avec le Département de l'instruction publique.

Peu de séances de délégations cette année, notre directeur ayant été particulièrement occupé, chargé qu'il était du remplacement de M. Grandjean, directeur de l'enseignement secondaire, en mission en Somalie.

Comme chaque année, le Département de l'instruction publique nous a communiqué la liste des postes ruraux occupés par du personnel non désigné à la suite d'une inscription, ou par des personnes ayant donné leur démission ou demandé un transfert. Je vous rappelle que nous sommes donc en mesure de vous communiquer cette liste, si vous en faites la demande, et que vous avez ensuite la possibilité de postuler pour tel poste qui vous intéresserait.

En juin dernier, nous étions convoqués par M. Jotterand à une séance au cours de laquelle M. Extermann nous présenta et nous commenta son projet de réforme de l'enseignement secondaire. Le 3 décembre, MM. Borel, Jotterand et Extermann étaient à leur tour les hôtes du comité mixte pour un nouvel entretien sur le même sujet.

Ce mois enfin, nous étions convoqués à deux séances de délégations au cours desquelles nous étions mis au courant des réalisations en cours. Concernant l'école enfantine, un important matériel est expérimenté dans deux classes de notre ville ; il s'agit de gros matériel scolaire tel théâtre guignol, établi, terrarium, flanellographe, matériel Asen, ballons, cerceaux, cordes à sauter, bac à sable, etc. Une autre expérience se poursuit dans deux écoles genevoises, expérience portant sur le matériel Cuisenaire. Signalons encore que la commission de rédaction de notre manuel de lecture poursuit son travail de préparation pour l'édition d'une brochure destinée aux élèves de 2^e année primaire.

M. Jotterand a rencontré une délégation de maîtres et maîtresses principaux : des mesures pratiques, certains allègements d'ordre administratif ont été apportés à leur tâche.

Centre d'information et de documentation.

Je ne vous en dirai que quelques mots puisque Mlle Duparc en parlera. Je voudrais surtout remercier celles qui ont assumé la tâche de le lancer, pour ce qui concerne l'école enfantine : Mlle Duparc et Mme Cullaz, à qui nous devons les charmantes réalisations que nous vous avons envoyées au début de janvier, et Mlle Fillettaz qui vous a fait parvenir un judicieux questionnaire, l'an dernier. Notre très grande reconnaissance, enfin, va à notre collègue Georges Gallay qui s'est dépensé sans compter pour le Centre, reproduisant fiches et jeux et s'occupant en outre de l'expédition des commandes. Il a quelques aides dévoués, mais sa tâche est bien lourde, et je voudrais beaucoup que quelques-unes d'entre vous s'offrent à lui apporter de l'aide. Je vous en remercie à l'avance.

Vous savez qu'un local, à l'école de Saint-Jean, est mis à notre disposition ; nous pensons faire la cérémonie d'inauguration au mois de mai prochain. Nous

désirons, au cours des mois à venir, lancer un bulletin qui vous renseignera sur les différentes activités du Centre.

Nous aimerions maintenant entreprendre un travail suivi, et pour cela nous avons besoin de votre collaboration. Que celles qui ont des idées, que celles dont les dons seraient précieux pour la réalisation de travaux intéressants en fassent part à Mlle Duparc. Toutes vos suggestions seront les bienvenues.

Recrutement.

Vous connaissez le problème et vous savez que l'UIG s'en préoccupe. Une commission a été créée, présidée par notre collègue Jean Eigenmann. Plusieurs séances ont eu lieu, au cours desquelles une circulaire a été élaborée et envoyée aux groupements de jeunesse de notre canton. La commission propose à ces groupements, information et discussion, auprès de ceux qui en manifesteraient le désir, et sous la forme qui leur conviendrait le mieux. Plusieurs collègues de l'Amicale ont accepté de se rendre auprès des membres de ces groupements pour parler de notre profession. Nous les remercions de leur dévouement.

En juin dernier, l'UIG avait organisé une conférence de presse relative à ce problème, séance à laquelle participa M. Jotterand, vous en aurez lu l'écho dans nos journaux locaux.

Nous avons noté, lors de la séance de récapitulation qui a suivi le concours d'admission aux études pédagogiques, que cette année, seize candidates enfantines, ayant passé cette première épreuve avec succès, accomplissent maintenant leur première année d'études. C'est un joli nombre, mais il ne suffira pas au nombre de classes qu'il faudra ouvrir ces prochaines années. Aussi, une fois de plus, vous demandons-nous de compléter notre action en encourageant les jeunes à choisir notre profession.

Relations avec les autres associations.

Comme chaque année, j'ai eu le plaisir de représenter l'Amicale auprès de nos collègues romands, lors des assemblées générales annuelles de plusieurs associations : à Dombresson, chez nos collègues de la SPN, à Lausanne, une fois chez les éducatrices des petits, une autre fois chez nos collègues de la SPV ; ce matin même chez nos collègues de l'UIGM. Mlle Rodet, enfin, a eu le plaisir de nous représenter auprès de nos collègues bernoises. Quant à nos collègues de l'UIGD, qui tiennent leur assemblée en ce moment même, nous leur adressons, d'un salon à l'autre, une pensée très amicale.

Le 20 février dernier, nous étions convoqués à Yverdon pour l'assemblée des délégués de la SPR. A l'ordre du jour figuraient notamment l'approbation des derniers comptes de la SPR, l'approbation du statut de la Guilde de documentation et le congrès SPR 1962. Ce dernier aura lieu à Bienne et sera organisé par la SPJ. Pour le choix du sujet qui y sera étudié, deux propositions avaient été faites : l'une par la SPV, « Vers une école romande », l'autre par l'UIG, « Formation et recrutement du corps enseignant ». Dans l'esprit de notre comité mixte, cette étude devait être, entre autres, une préparation à l'étude proposée par nos amis vaudois : en effet, si l'on veut progresser dans le sens d'une école romande, il faut d'abord que le corps enseignant soit acquis et formé à cette idée. Toutefois, c'est en faveur de la proposition de la SPV, « Vers une école romande », que l'assemblée s'est prononcée.

Signalons encore qu'en mai dernier, sur l'initiative du président de l'UIG, la SPR et le Centre d'information et de Public Relations organisaient un séminaire

à Chexbres, sur le thème général : « L'homme dans l'entreprise ». Mlle Hurni y participait en tant que déléguée de l'Amicale.

Ces relations entre nos trois sections genevoises se poursuivent dans l'amitié et la compréhension mutuelle, et voici que déjà la première année s'achève, qui a vu le corps enseignant faire bloc dans une seule association, une année qui nous a permis d'apprécier des valeurs nouvelles, tant au sein de nos comités que lors de nos différentes réunions, une année qui a cimenté l'union réalisée au début de 1959.

Et maintenant, je ne saurais mettre un point final à ce rapport sans remercier très chaleureusement les membres du comité de l'Amicale pour leur dévouement et leur amitié. En effet, que pourrait faire une présidente sans un comité qui l'appuie solidement et la seconde efficacement ? Je sais que vous en êtes conscientes, aussi si vous nous faites l'honneur et l'amitié de quelques applaudissements à la fin de cette lecture, que ce soit tout particulièrement la manifestation de votre reconnaissance aux membres de votre comité.

M. Meyer de Stadelhofen, présidente.

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

Rapport du président pour l'année 1959

(Extraits)

L'année 1959 a été une année importante pour notre association à cause de la fusion de notre société avec la Ligue des femmes suisses contre l'alcoolisme.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue aux membres de la Ligue qui sont devenues membres de notre association au nombre de 357 ; en tout nous avons 505 membres dont 40 membres abstinents.

M. R. Jotterand, directeur de l'enseignement primaire, a avisé que M. A. Neuenschwander, inspecteur scolaire, avait été chargé par le Département de l'instruction publique d'établir la liaison entre le Département et notre société.

En février, une expédition importante a été faite par notre société dans les écoles ; il s'agit de l'envoi dans toutes les classes primaires et enfantines, à raison d'un exemplaire par élève, de jolis dépliants représentant une mignonne fillette, avec le texte suivant :

« Je pousse bien, car je ne bois ni vin, ni bière, ni cidre. »

Ces dépliants commandés à Paris étaient accompagnés d'une circulaire pour chaque titulaire de classe et d'une affiche représentant en grand la fillette en question avec le même texte.

L'assemblée annuelle a eu lieu le 18 février au Restaurant sans alcool de Montbrillant. Après la partie administrative et un repas en commun, un exposé a été présenté par MM. A. Favre-Bulle et H. Coeytaux sur l'enseignement antialcoolique, avec projections lumineuses.

Le concours antialcoolique dans les écoles primaires a eu lieu le vendredi 17 avril pour les élèves des 7es et 8es. Il s'agissait de commenter l'affiche :

« Si tu conduis, ne bois pas

Si tu bois, ne conduis pas »

et de créer une affiche avec un slogan antialcoolique.

Beaucoup de dessins présentés sont excellents et font preuve d'un réalisme puissant et d'une imagination débordante. Les enfants ont beaucoup aimé ce concours parce qu'ils avaient la possibilité de créer une œuvre personnelle.

Les membres du comité ont examiné les travaux des élèves ; 380 prix et récompenses ont été remis aux élèves, soit 88 livres récréatifs, 130 livres antialcooliques et 162 abonnements au journal antialcoolique, le « Walter Tell ».

Pour l'Ecole supérieure des jeunes filles et pour l'Ecole ménagère, 10 prix ont été remis lors de la cérémonie des promotions.

Notre association est au courant de l'activité des maîtres abstinents suisses dans les différents cantons grâce à M. G. Gerhard, professeur à Bâle, qui est le nouveau président central, et à M. G. Flück, instituteur à Prilly, qui est le représentant de la Suisse romande au comité central.

La Fête du livre d'or pour les écoliers abstinents a eu lieu le jeudi 24 septembre, en deux séances successives, dans la grande salle de l'Ecole des arts et métiers, avec deux films de cinéma au programme, soit « L'Homme dans l'Espace » et « Un Verre à la Main ». A l'entracte, un concours a été organisé, il s'agissait de raconter en six lignes la scène du film « Un Verre à la Main », qui a le plus frappé.

Un seul prix a été donné sous la forme d'un livre de Jules Verne : « Le Tour du Monde en 80 Jours ».

L'enseignement antialcoolique dans les écoles, la formation antialcoolique du corps enseignant sont plus que jamais à l'ordre du jour.

Il faut souligner l'excellent enseignement antialcoolique de Mme la doctoresse Burgermeister à l'Ecole supérieure des jeunes filles, à l'Ecole de commerce et à l'Ecole ménagère.

M. A. Neuenschwander, inspecteur d'écoles, a été chargé par le Département de l'instruction publique de donner un cours antialcoolique aux candidats à l'enseignement primaire.

Le président a envoyé de la documentation antialcoolique et des films fixes à M. A. Neuenschwander. Des protégé-cahiers et des brochures antialcooliques ont été envoyées aux membres du corps enseignant. Il faut signaler l'excellente brochure éditée par la

Commission scolaire du Comité national de défense contre l'alcoolisme, 147, boulevard Saint-Germain, Paris 6e : « Pour réformer, informer ». Textes, thèmes et exercices pour un enseignement antialcoolique de L. Godefroy, agrégée de l'université.

Mme Victor Martin, ancienne présidente de la Ligue, a félicité notre association pour la diffusion du livre « J'étais un alcoolique », de Jean-Charles, édité par le secrétariat de la Croix-Bleue, à Paris.

M. R. Jotterand, directeur de l'enseignement primaire, est d'accord en principe au sujet d'une conférence antialcoolique pour le corps enseignant.

675 calendriers antialcooliques donnés par la Société des femmes abstinents, dont la présidente est Mme la doctoresse Forel, ont été remis en décembre à mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs ainsi qu'à tous les titulaires des classes des écoles primaires.

Conclusion

Tout le monde a pu voir la noble tête de Carl Hilty sur les timbres « Pro Juventute » de décembre 1959.

« L'abstinence, écrivait Hilty, a pour résultat un redressement du caractère, il s'agit d'un renoncement consenti au service d'autrui. C'est une bénédiction dont les bienfaits sont ressentis par quiconque prend cette décision. Celle-ci permet aussi de ne pas éprouver de remords devant les misères engendrées par l'alcoolisme dans notre peuple et d'avoir la conscience tranquille en pensant à la jeunesse. Un professeur d'université ne peut lutter efficacement contre les coutumes estudiantines de boisson, qui font périr à la fleur de l'âge des milliers de vies humaines, s'il n'est pas abstinente. La seule modération ne suffit pas : car tous croient boire modérément, même les alcooliques invétérés. »

L'alcoolisme est un crime contre le pays, pour assurer la victoire des forces du bien contre les forces du mal, il faut l'union de l'Eglise et de l'Etat.

H. Coeytaux,

Président de l'Association antialcoolique du Corps enseignant genevois.

NEUCHÂTEL

De l'activité des sections en 1959 Extraits des rapports de sections

Le Locle. M. Charles Favre vient de terminer sa première année de présidence qu'il a assumée avec conscience et dévouement.

Riche activité : préparation du Centenaire, réforme de l'enseignement, avant-projet du statut du corps enseignant, soit la matière de quatre assemblées générales et de plusieurs comités.

Réforme de l'enseignement. Des représentants du Comité central ont visité toutes les sections. Les desiderata sont fort divers et parfois opposés. Voici quelques-unes des propositions présentées par la section :

1. La sélection des élèves pour l'école secondaire doit se faire le plus tard possible et en une seule fois. La fin de la 6e année primaire serait le moment le plus propice à cette sélection.

2. Les études nécessaires à l'acquisition du titre de maître secondaire paraissent trop longues pour assurer un recrutement suffisant des maîtres de la section moderne. Les étudiants préféreraient prolonger les études de six mois ou une année pour obtenir une licence.

3. Nous demandons qu'il soit accordé des facilités aux membres du corps enseignant actuels capables et

désireux d'enseigner dans la section moderne de façon qu'ils n'aient pas à interrompre trop longtemps leur enseignement, ce qui créerait pour la plupart des embarras financiers insurmontables.

4. Dans le régime préconisé, les élèves du degré supérieur de l'école primaire, dits pré-professionnels, risquent fort d'être considérés comme « recalés ». Il faudrait que ces classes donnent la possibilité aux élèves régulièrement promus de passer dans les classes de praticiens du technicum sans avoir à subir d'examen. Il en serait de même pour tous les apprentissages de l'artisanat.

5. Nous désirerions que les élèves doués des écoles de campagne puissent accéder aux écoles secondaires et que des bourses et des facilités de déplacement soient accordées automatiquement à tous les élèves capables.

Centenaire de la SPN. L'organisation de cette fête a valu beaucoup de soucis au CC qui a repris toutes les charges après la démission du COC. Félicitons-en le CC et particulièrement son actif président, notre collègue R. Hügli qui fait un immense travail, digne d'éloges.

Quelques collègues du district se sont inscrits pour le concours de chorales enfantines. Nous ne doutons pas de l'excellence des résultats auxquels ils arriveront.

Un Loclois, René Felber, a en mains la direction du théâtre. Il met sur pied la pièce « Le tricorne enchanté » de Théophile Gauthier.

Le film du Centenaire est tourné dans notre district (région de la Brévine et des Taillères), par le talentueux cinéaste Henry Brandt.

Statut du personnel enseignant. L'avant-projet ne nous plut guère. Certaines revendications du CE n'y figuraient pas. Une assemblée générale en délibéra et tous nos vœux furent transmis au CC dans un rapport du secrétaire, Jean Marti. Nous devons rendre hommage au travail acharné et intelligent du secrétaire syndical qui, en un délai extrêmement court, rédigea un contre-projet où nous relevons avec satisfaction :

- Création d'une commission paritaire.
- Nomination des instituteurs et institutrices par le Conseil d'Etat.
- Possibilité pour la femme mariée d'être nommée au même titre que les célibataires.
- Réduction de la nomination provisoire à un an au maximum.
- Droit de grève reconnu (l'article qui l'interdisait est supprimé).
- Etablissement d'une liste des congés spéciaux auxquels ont droit les membres du corps enseignant.

Divers. Voyage de printemps à Vienne. Compte rendu donné dans l'« Educateur ».

En automne, visite du château de Lenzbourg et de la fabrique de rayonne et de nylon à Emmenbrücke.

Visite de la fabrique Dubied, organisée par le CC, et suivie d'une conférence sur l'orientation professionnelle. Quatorze collègues loclois y participèrent.

L'exposition « Cinquante ans de peinture chinoise », à La Chaux-de-Fonds, nous donna l'occasion d'appré-

cier les talents d'artistes d'une grande sensibilité. La visite dirigée par le professeur Seylaz laissa aux nombreux participants un inoubliable souvenir.

Quelques collègues ont accepté de collaborer à la vente d'insignes pour le village Pestalozzi et à celle des timbres et cartes du 1er août. Nous les en remercions sincèrement.

L'augmentation de la durée des vacances a donné lieu à une consultation des collègues, à savoir qui désirerait six semaines en été et deux en automne, et qui préférerait sept semaines en été et une en automne. Le 80 % se montra favorable au premier régime. La répartition des vacances étant l'affaire d'une commission interville, et le CE chaudefonnié, consulté à son tour, étant d'opinion inverse, on en reste à la solution six et deux.

Le président eut l'occasion, à plusieurs reprises, de faire part de nos préoccupations au Bureau de la Commission scolaire où il est notre représentant.

Nous avons fêté les quarante ans d'enseignement de Mlle Madeleine Robert, des Ponts, collègue toujours alerte et souriante, et lui avons remis un petit cadeau de la part de la société. Nous avons visité, le jour anniversaire de ses 80 ans, notre ancien collègue, M. Ch.-B. Jeanneret.

Notre ancien professeur de dessin, M. Fritz Eckert, membre honoraire de la section est décédé en 1959. Nous lui avons rendu les derniers honneurs.

En terminant son rapport, M. Favre remercie les membres du comité de leur aide bienveillante et de leur gentillesse. Il souhaite que l'année du Centenaire soit marquée par un resserrement de nos liens, une plus grande assiduité à nos assemblées, un appui plus effectif dans nos démarches.

W. G.

JURA BERNOIS

A l'Ecole normale des instituteurs Réunion des parents d'élèves

Récemment, les parents des élèves actuels de l'Ecole normale des instituteurs se sont réunis dans cet établissement, répondant ainsi à une invitation de M. et Mme Guéniat, directeurs. A part deux cas de force majeure, toutes les familles ont été représentées à cette réunion qui, répartie sur deux jours, permit à quelque cent-cinq parents d'élèves de se rendre compte de la manière dont leurs fils vivent, travaillent et se forment à l'Ecole normale.

Dans une causerie agrémentée de la projection d'une documentation filmée, M. Guéniat a exposé aux parents, réunis dans la salle de musique, les buts éducatifs de l'établissement, les grandes lignes du plan d'études, les bases morales qui président à l'éducation de la jeunesse qui lui est confiée, à lui et au corps enseignant de notre séminaire jurassien.

Il n'a pas caché les grandes difficultés qui attendent la direction et le corps enseignant en face de l'augmentation constante du nombre des élèves, la place dispo-

nible restant la même. Dès la rentrée d'avril, l'école sera bourrée comme un œuf, et cet empiement est un facteur défavorable à l'éducation. Une étroite collaboration entre l'école et les familles, une entière confiance réciproque sur les grandes lignes de l'éducation morale de nos futurs instituteurs, s'avèrent indispensables.

Puis, les papas et les mamans se sont promenés dans l'établissement ; ils ont constaté que leurs enfants peuvent s'y instruire et s'y éduquer car, au cours de ces dernières années, l'équipement de l'école en moyens d'enseignement a été renouvelé et porté à la hauteur des exigences d'un tel établissement.

Enfin, une joyeuse collation a terminé chacune de ces deux journées fastes, qui ont contribué dans une très large mesure à renforcer la foi dans l'œuvre éducative dont l'Ecole normale est le siège.

**

A l'Ecole normale des instituteurs - Porrentruy

Cours pour instruments de cuivre

Depuis quelques années, soucieuse de contribuer au développement de la musique dans nos cités, l'Ecole normale des instituteurs autorise la Fédération jurassienne de musique d'organiser, au bénéfice des normaliens, un « cours A pour instruments de cuivre ».

Placé sous la direction particulièrement qualifiée de M. Paul Montavon, professeur de musique à l'Ecole normale, un tel cours a été clôturé le 17 mars par un examen théorique et pratique. Les experts, MM. B. Vuilleumier et A. Berret, ont constaté qu'un travail

BUFFET DE LA GARE SONCEBOZ

Cuisine et cave renommées

Se recommande E. Keel, chef de cuisine — Tél. (032) 9 70 05

sérieux et approfondi a été réalisé, et M. L. Membrez, président de la Fédération jurassienne de musique, s'est plu à féliciter maître et élèves, tout en soulignant combien il apprécie la compréhension de la direction de l'Ecole normale dans l'organisation de ce genre de cours.

Puis, les élèves suivants ont eu la joie de se voir remettre un certificat attestant leur réussite :

Aubry Jean-Marie ; **Berberat** Marc-Alain ; **Boillat** Jean-Pierre ; **Chiquet** Gérard ; **Giauque** Alain ; **Monbaron** Michel ; **Schwab** Paul-André. Qu'ils reçoivent nos vives félicitations !

Fin du cours préparatoire pour porteurs d'un certificat de maturité

Placé sous la direction de M. Ed. Guéniat, directeur de l'Ecole normale, le cours préparatoire pour porteurs d'un certificat de maturité se destinant à l'enseignement secondaire s'est terminé samedi passé. Ont réussi l'examen final : **Bouille** Arlette, Bienne ; **Broquet** Hubert, Moutier ; **Kramer** Jean-Pierre, Sonceboz ; **Maire** Marie-Louise, Tavannes ; **Moine** François, Porrentruy ; **Monnin** Pierre-Eric, Sonceboz ; **Simon** Paul, Lajoux ; **Riat** Françoise, Delémont.

Nos vives félicitations à ces futurs maîtres secondaires, auxquels nous souhaitons de fructueuses études.

CHEZ LES PETITS

L'œuf de Pâques

Quelques semaines avant Pâques, alors que les œufs avaient déjà fait leur apparition prématurée dans les devantures des magasins, je sortis d'un carton différents travaux manuels de fêtes pour les montrer à une stagiaire. Parmi eux se trouvait une broderie sur carton, représentant un lapin vêtu d'une redingote, portant sur l'épaule un sac rempli de véritables œufs en sucre. A ses pieds, entre les touffes d'herbe brodées, étaient collés trois demi-œufs recouverts de papier d'étain.

D'ordinaire, je veille à ce que les enfants ne voient pas à l'avance les travaux qu'ils exécuteront ultérieurement. Cette fois-ci les circonstances firent que ces ouvrages restèrent un jour ou deux à leur vue et notamment la broderie en question, qui leur plut beaucoup. Et un matin, quelques élèves agités et scandalisés vinrent m'annoncer qu'un œuf avait été décollé par un main inconnue et vraisemblablement mangé. Sans aucun doute j'étais, sinon coupable, du moins responsable du drame : on ne laisse pas exposés à la convoitise enfantine des objets aussi alléchants. Me serais-je aperçue moi-même du larcin, je l'aurais probablement passé sous silence. Mais découvert par les enfants, il demandait à être sanctionné. Il y eut donc enquête, collective d'abord, puis individuelle ; toute la gamme des reproches, des encouragements à parler, des menaces, des promesses de ne pas dévoiler le nom du coupable s'il s'annonçait rapidement, fut utilisée ; rien n'y fit. Après deux jours d'un régime pénible pour tous, le méfait demeurait inavoué.

J'avais quelques doutes sur deux enfants, une fille et un garçon ; ce ne pouvait être qu'un seul des deux, mais comment savoir lequel ? Rien n'est plus grave ni plus dangereux que d'accuser un innocent ; je ne voulais donc désigner ni l'un ni l'autre. Mais je les harcelais de questions ; j'essayais de les prendre en défaut en leur disant que ce que je désirais savoir, ce n'était pas tant **qui** avait pris l'œuf, mais si celui-ci était en chocolat ou en sucre ; pourrait-on me renseigner ? J'espérais qu'ainsi le gourmand se trahirait. Je n'étais, certes, pas fière de cette méthode, mais ne fallait-il pas à tout prix obtenir des aveux pour ramener le calme dans la classe ? Le troisième matin, enfin, la fillette que je questionnais une fois de plus me lança tout à coup d'un air excédé : « Eh bien

oui, c'est moi ! mais je ne le sais pas, s'il était en chocolat ou en sucre ! ».

Conformément à ma promesse, je ne dévoilais pas son nom à ses camarades ; je me bornai à leur annoncer que je savais qui avait mangé l'œuf. Elle fut dûment sermonnée et punie d'une privation de peinture connue d'elle seule. Mais, naturellement, les suppositions allèrent bon train sur l'identité du coupable.

Et voici la conclusion de mon histoire d'œuf de Pâques. Les soupçons des 28 autres enfants se portèrent sur 5 camarades déterminés. Certainement mes élèves, âgés de 5 ans et demi, ne firent pas la relation, mais les cinq coupables présumés étaient réunis par un dénominateur commun : tous (dont la coupable) — et pas un de plus dans la volée — étaient pensionnaires ou demi-pensionnaires d'une crèche voisine. Ce fait me frappa et je me demandai par quel instinct les enfants avaient senti que ces petits-là, privés des soins attentifs, de l'amour et de l'éducation maternels, étaient seuls susceptibles d'avoir trompé ma confiance. Ma raison d'adulte, ou mon intelligence, n'en avaient pas été capables ; car si j'avais vu juste en ce qui concerne la fillette, c'est parce qu'elle avait déjà commis quelques menus larcins ; et le garçon soupçonné, lui, ne faisait pas partie du groupe de la crèche.

Quant à la morale de ce récit, chacun peut la tirer lui-même ; nous l'intitulerons :

« De la nécessité, pour le développement harmonieux de l'enfant, d'être élevé par ses parents et non par des étrangers, si dévoués soient-ils. » F. S.

DIVERS

« Cadet Roussel »

Numéro de Pâques 1960 (12 pages)

Les petits de 6 à 9 ans seront ravis de ce numéro en couleur, délicieusement frais et printanier, dont la couverture à elle seule évoquera pour eux une belle journée de Pâques. Ils feront connaissance avec maître Galopin, lièvre de Pâques, que Simone Cuendet leur présente dans une histoire délicieuse. Tous les bricoleurs voudront faire le cirque, un concours doté de beaux prix. Au sommaire également : Une nouvelle aventure de Clémentine, des poésies de Pâques inédites, des poèmes de jeunes collaborateurs, etc.

Prix de ce numéro : 30 cent. Abonnement annuel : Fr. 3.— (deux numéros par mois). Administration : rue de Bourg 8, Lausanne. Tél. 22 28 21. CCP II 666.

Partie pédagogique

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Présentation de l'Orientation professionnelle

L'Orientation professionnelle est une institution récente. On peut dire qu'elle est issue de la grande industrie, qui demande une main-d'œuvre hautement qualifiée. Son importance s'est accrue avec la spécialisation toujours plus développée à laquelle on assiste, du fait de la multiplication des objets créés et des tâches multiples qui président à la construction, aussi, d'organismes compliqués, ne serait-ce qu'une voiture automobile.

Certes, nous sommes au temps des machines transfert et nous nous cheminons toujours plus vers l'électronique, qui apparaît comme le summum du progrès.

Aussi, devant les impératifs du monde moderne, devant le profond ébranlement de la société, on se demande si l'école a pu et su s'y adapter à temps et si, présentement, elle répond à sa haute mission.

Permettez-moi ce parallèle : on a dit que la ligne du Gothard, ouverte il y a 77 ans, suffit toujours au trafic actuel, devenu considérable, tellement a été grande la préscience des ingénieurs de haute valeur, qui ont édifié cette œuvre d'art et presque d'anticipation géniale. La Suisse, pays de la pédagogie, a-t-elle des enseignants aussi doués que ces techniciens ? L'école prépare-t-elle aussi bien qu'il convient à la vie moderne, toujours plus compliquée et plus ardue ?

Telle est la question à l'ordre du jour, avec son corollaire : l'orientation professionnelle, destinée à diriger chacun vers le secteur de l'activité humaine à sa portée, qui est bien à sa mesure et dans lequel il sera pleinement efficient. Voici donc la véritable raison de la réunion de ce jour, qui nous permettra, je l'espère, de faire un large tour d'horizon, quitte, à l'issue de cet exposé, à revenir sur telle question particulière à votre convenance.

Ceci dit, je voudrais relever, à votre intention, quelques-unes des paroles prononcées par M. Perrot, président de la SPR, en introduisant le cours de Chexbres.

« Observons un temps d'arrêt, a-t-il dit, pour entendre les impératifs venant de l'extérieur. C'est à Genève qu'un premier contact a été établi entre notre école et la vie de la cité, et c'est à Chexbres qu'il se prolonge et s'amplifie pour interroger l'économie, connaître ses exigences, afin de les satisfaire dans la mesure du possible. C'est donc que nous avons senti la nécessité de soumettre à l'homme moderne un centre d'intérêt d'une réelle importance, dans un univers en marche, en pleine transformation, qui exige une vigilance sans fléchissement et une totale franchise en face des nécessités impérieuses du moment. »

Aussi les résonances de Genève, Lausanne et Chexbres se prolongent jusqu'à nous et, en matière de préambule, je ne crois pas m'aventurer trop en disant que l'orientation professionnelle connaît mieux l'école, en général — et je m'en réfère à la liste suisse des offices, dont neuf titulaires sur dix sont des enseignants — que les milieux scolaires apprécient avec exactitude l'orientation professionnelle, que j'ai l'honneur de vous présenter, dans ses traits essentiels.

Comment se présente l'Orientation professionnelle vue de l'extérieur ?

Un office, tel que le nôtre, dépend à la fois de trois instances : l'ASOPPA, dont le siège est à Zurich, l'Office cantonal de l'OP et sa direction jurassienne, et la

Commission de surveillance de district, qui est l'émanation des communes ayant assuré sa création et assumant, en partie, sa couverture financière. La Confédération et le canton font le reste, et nous connaissons, disons-le en passant, un office de district extrêmement bon marché. Les communes règlent, annuellement, 304 francs de subventions, alors que l'Office du Jura-Nord connaît un système de perception tout différent qui, à rendement égal, reviendrait de 1.500 à 2.000 francs environ aux communes des Franches-Montagnes.

Ceci nous amène à parler, plus particulièrement, de l'orientation professionnelle dans le Jura. On peut dire, sans ambages, que l'OP, dans le Jura, passe par une crise grave. Celle-ci était déjà sérieuse avant que ne tombe malade et ne succombe au mal qui l'a emporté le plus éminent de nos collègues, M. Aimé Surdez. Chacun s'est incliné bien bas devant la dépouille mortelle de celui qui fut un excellent collègue, de l'enseignement d'abord, de l'orientation professionnelle ensuite.

Actuellement, Tramelan n'a plus de titulaire, et la situation est semblable à Tavannes, où l'on envisagerait de créer un poste à plein emploi. Ce sont pourtant deux localités fortement industrialisées, pour la population desquelles l'orientation professionnelle est d'un précieux secours. Il faut bien se rendre à l'évidence : nous sommes à mi-chemin entre la fonction principale de conseiller de profession et le poste accessoire, astreignant et mal rétribué. A peu près comme à la poste de Saignelégier, où l'on se pose la question : deux ou trois facteurs pour desservir le village ? Pour le moment, on a un exprès, un accéléré, et un dédoublement pour les exprès. Au temps jadis, ils étaient six.

Vous allez dire : « Il y a une direction pour le Jura. » C'est exact, et nous pouvons dire que M. Ernest Josi est l'obligeance même. Son poste est plus astreignant qu'il y paraît. Sans tapage, sans vaine publicité, il accomplit un grand travail, croyez-le bien. Vous pensez aussi que les conseillers jurassiens forment un groupement à part. Ce serait vrai si l'on pouvait compter sur une plus grande stabilité des préposés de nos divers offices.

Cette permanence de l'emploi étant loin d'être réalisée — et l'on s'en est bien rendu compte à Chexbres — l'on ne saurait mettre sur pied un organisme viable réunissant non seulement les conseillers de profession en un groupement, mais en mettant en commun tous les moyens propres au développement de l'OP dans le Jura. Pourtant, il serait hautement souhaitable qu'une association jurassienne soit créée, et elle le sera le jour où se fera une réorganisation complète de notre orientation professionnelle jurassienne.

Un des champs d'activité du conseiller de profession est l'octroi de bourses, procurées, par son entremise, à tous les apprentis qui méritent d'en recevoir une. C'est le meilleur moyen de les encourager à persévérer dans la bonne voie et de les aider, eux et leurs familles, à supporter les frais résultant d'un apprentissage. On entend dire volontiers : « Oh ! mon fils, ou ma fille, ne peut envisager de faire un apprentissage. Cela coûte cher, et mon enfant doit gagner tout de suite. » Et souvent avec cette remarque complémentaire : « Oh ! pour les filles, cela a moins d'importance. Après, elles se marient... »

Bien des pères de famille ne se risquent pas à formuler une demande, par amour-propre. Parfois, ils viennent vous trouver : « J'ai appris que l'on pouvait demander une bourse. » Ou : « J'ai appris que tel et tel a reçu une bourse. — A plus forte raison vous, rétorque-t-on, qui avez des charges de famille et y avez droit comme n'importe qui. Etudiez les formulaires que voici et venez me trouver. » Invariablement, deux rubriques, sinon trois, arrêtent nos gens : « Que faut-il déclarer comme salaire ? Que faut-il mettre pour le montant du subside désiré ? »

Faisons en sorte que personne ne se trouve gêné, ni ne se laisse rebuter. Orientons chacun sur les possibilités qui sont offertes. Il se trouve des cas qui nous font réfléchir, lorsqu'une commune est réticente, qu'elle refuse même ou inscrire une somme dérisoire, voire fictive, pour que l'Etat fasse le geste que l'on attend. Ne nous lassons pas d'expliquer le processus normal : bourse de l'Etat en 1er lieu, accessoirement fondation Marie Berret, ensuite Journée cantonale bernoise pour la jeunesse et Pro Juventute, dont s'occupe avec tant de compétence et de dévouement notre président. Adressez-vous à lui ou à moi-même, et nous ferons tout pour que se développe toujours mieux, chez nous, la formation professionnelle.

Primitivement, je vous l'avouerai, j'avais rédigé, à votre intention, un long compte rendu sur ce sujet, et, pour ainsi dire, complet. Le voici réduit à quelques données essentielles, et je vous prie d'utiliser largement la discussion qui suivra, pour développer, devant vous, tel ou tel point donné, car je ne puis non plus deviner, à l'avance, vers quel aspect particulier de l'orientation professionnelle se porte votre intérêt.

Une seule tâche : préparer la jeunesse en vue de son avenir.

Deux organes : le pédagogue et le conseiller de profession.

Une seule tâche : préparer la jeunesse en vue de son avenir. Deux organes : le pédagogue et le conseiller de profession

Je pressens, dès à présent, la question que vous posez : « Oui, mais le maître qui a eu son élève pendant plusieurs années le connaîtra mieux qu'un quelconque conseiller d'orientation professionnelle qui l'examinera durant quelques heures, voire une journée. »

Il est clair que vous, mes chers collègues, êtes à même de juger utilement, clairement, des capacités et des aptitude des enfants qui vous sont confiés. Si ce n'était pas le cas, notre office, à l'instar de beaucoup d'autres, aurait devant lui beaucoup plus de besogne qu'il ne pourrait en accomplir. Et je crois pouvoir dire un sincère merci pour tout ce que vous faites pour le bien de nos jeunes gens.

L'art. 6 de notre règlement interne fait de vous les précieux collaborateurs de notre office, et, probablement, vous n'avez pas connaissance de cet art. 6, que vous appliquez pourtant scrupuleusement, avec une constance qui vous honore. J'attire seulement votre attention sur les fiches scolaires que voici, et qui ont leur importance. J'ai eu le sentiment très net, à Chexbres, que bien de nos collègues romands répugnaient presque à ce mode de faire, car ils déplorent le risque d'indiscrétion que présentent de tels témoignages et cette sorte d'étiquetage porté sur des valeurs humaines. Les fiches scolaires sont encore le meilleur moyen, et je me permets de vous demander de façon pressante de les remplir et de les remplir complètement, si nous avons à faire subir à un candidat un exa-

men psychotechnique. A ce moment-là, elles nous sont indispensables.

Cela m'amène à vous parler de ces examens psychotechniques, qui sont organisés en groupes, suivant 12 tests soigneusement sélectionnés par les plus chevronnés de nos collègues, soit individuels. Dans ce cas, ils sont beaucoup fonction des goûts du candidat et menés en profondeur, l'examineur retenant toutes les exigences essentielles de telle profession bien définie. On réduit ainsi au minimum les risques d'erreur, à condition encore que l'examen s'inspire d'une très sérieuse préparation et d'une grande circonspection dans l'appréciation finale. Voilà, à mon sens, l'idéal du conseiller de profession, tel que je peux le dégager de 12 ans d'une modeste expérience.

Une telle méthode, et je le dis en toute modestie, m'a permis de corroborer exactement mes conclusions, lors d'examens, avec celles des maîtres ou maîtresses dont le candidat avait été l'élève durant des années, et cela dans maints cas. De cette façon, on réduira peut-être le nombre de tous ceux qui ne trouvent aucune satisfaction dans l'exercice de leur profession. 83 % déclare la radio, 80 %, écrit « La Gazette de Lausanne ».

80 à 83 % d'insatisfaits, c'est beaucoup, c'est même trop, et ce sont deux pourcentages que j'ai à cœur de soumettre à votre attention, comme je l'ai fait à Chexbres, où j'ai reçu la réponse assez étonnante que vous avez lue dans « L'Educateur ».

Dès ce moment, on se demande : « L'orientation professionnelle a-t-elle vraiment rendu les services que l'on attend d'elle ? Faut-il attribuer à l'école cette désaffection au milieu, peu favorable, dans lequel les travailleurs ne poursuivent qu'un seul et unique but, gagner le salaire qui leur permettra de vivre, ce qui est bien le minimum vital, et ravale le travailleur au rang de rouage anonyme ? »

Préparer à la vie, c'est bien le domaine de l'école, à laquelle s'associe l'orientation professionnelle, entretenir et cultiver la vie, c'est bien le domaine des « publics relations », dont la réalisation pratique s'est en quelque sorte cristallisée dans une entreprise de chez nous, la grande maison Brown-Boveri, de Baden, dont le potentiel humain, si l'on peut dire, est de 65.000 ouvriers et employés dans le monde, alors que 13.500 d'entre eux gravitent autour de la maison-mère, à Baden, et dans sa périphérie. Œuvre aussi récente que vaste et méritoire, que ces « publics relations ».

Les deux objets : préparer à la vie, entretenir et cultiver la vie, ont été à l'ordre du jour de la fructueuse et enrichissante rencontre de Chexbres, les 29 et 30 mai de cette année.

Préparer à la vie est du ressort de l'école, et ce n'est pas devant mes pairs, dont les capacités et l'expérience me dépassent largement, que je développerai un thème qui fait directement partie de notre travail journalier. Il s'intègre trop dans nos soucis et préoccupations. Vous me permettez donc de l'évoquer devant vous, quitte à revenir, par la suite, sur la valeur des heureux résultats dus à votre travail.

Par contre, entretenir et cultiver la vie m'apparaît comme un sujet neuf, auquel s'attachent, avec dévouement, des personnalités de notre temps. Que, dans notre monde moderne, on veuille trouver le temps de se pencher sur l'humain, non plus, en fonction du rendement et de la productivité, mais par respect, vraiment, de son semblable, de son collaborateur, et qu'on accomplisse cette tâche dans un but désintéressé, je vous invite à méditer la haute valeur d'une telle inspiration, accompagnée des plus heureux effets !

Certes, l'institution de dispensaires, d'infirmes, de cantines réservés aux ouvriers et employés d'une même entreprise est chose acquise depuis longtemps. On pourrait presque en dire autant des maisons de vacances créées également un peu partout, voire des ateliers de loisirs et des bibliothèques. C'est bien souvent le patronat qui est à l'origine de telles institutions, mais il n'est pas rare qu'une heureuse concurrence entre patronat et syndicats préside souvent à l'érection de maisons de vacances, dont profitent les travailleurs.

L'introduction du nouvel ouvrier ou employé dans la maison, telle qu'elle est conçue et réalisée chez Brown-Boveri, est véritablement une excellente innovation, surtout vue sous sa forme actuelle. Jugez plutôt : cette brochure contient tous les renseignements nécessaires à celui qui est nouveau dans la maison Brown-Boveri. Ce n'est qu'un premier pas, car, dès son entrée dans la maison, on veillera, par tous les moyens appropriés — par la désignation d'un instructeur notamment — en haut lieu, à entretenir et cultiver ce climat de confiance, qui devient un des soucis majeurs d'une direction qui, plus que toute autre, a le sens de l'humain. Je vous laisse simplement deviner les heurts que l'on évite ainsi sur le plan de la vie professionnelle.

Un souci du même ordre, et tout aussi louable, préside à la formation des apprentis, au nombre de 700, bientôt 1000. Dès l'entrée du jeune homme dans la maison, on veillera à assurer le complet épanouissement de sa personnalité. Passe-t-il par une crise religieuse ? Un ecclésiastique, appelé à l'usine pendant les heures de travail, s'efforcera de la lui faire surmonter. Pour tant de jeunes gens en plein développement psychique et physique, il ne sera pas superflu de requérir le concours d'un médecin, qui, à l'usine, entretiendra ces jeunes gens des questions d'ordre sexuel. Cette sollicitude a son prolongement dans d'autres heureuses innovations, que cite « L'Éducateur », et sur la valeur sociale et humaine desquelles il est inutile d'insister, tellement est évident le désir de bien faire des promoteurs de semblables institutions, vraiment d'utilité publique et de haute valeur morale.

J'aimerais terminer ce chapitre en relevant le mérite qu'ont acquis les dirigeants de Baden de prévoir des réunions régulières, fixées chaque lundi, de 5 à 7 heures, entre délégués des ouvriers et représentants du patronat, en l'occurrence, M. le directeur Streif, qui, à Chexbres, illustra son exposé d'un cas pratique et récent. On demanda aux ouvriers de l'entreprise d'émettre leur vœu dans l'alternative suivante :

« Que préférez-vous. Que nous affectons 1 million, et nous l'avons à disposition, à l'achat d'une machine, qui nous permet de lutter contre la concurrence américaine, et vous aurez du travail. — Ou bien, nous affecterons ce million à des œuvres sociales dont vous profiterez directement, mais vous n'aurez plus de travail dans tel secteur de notre activité dès l'année prochaine. Choisissez. »

La réponse ne se fit pas attendre : l'achat de la machine prévalut, et cette option corrobore une des conclusions de M. Fred. Chapuis, selon laquelle l'ouvrier tient, en tout premier lieu, à la stabilité de son emploi.

Ce chapitre, comme le précédent, laisse la porte ouverte à de nombreuses questions. Il a été ramené à de modestes propositions, de façon telle que je puisse, si vous le désirez, vous apporter un reflet aussi fidèle et complet que possible des journées de Chexbres, au cours desquelles l'ensemble de la question a été abordé, sinon débattu.

La pédagogie moderne demeure-t-elle à la hauteur de sa tâche ?

Climat de confiance ? Oui, dans une usine modèle, d'avant-garde, mais avec beaucoup moins de succès à l'école, prétendraient certains esprits chagrins, enclins à lâcher le mot qui fait frémir les membres du corps enseignant : inadaptation.

Dans un monde en continuelle évolution, on se pose cette question, presque angoissante qui, on le veuille ou non, reste au premier rang des préoccupations des pédagogues.

Mais je suis bien persuadé que chacun de vous, dans sa sphère d'activité qui lui est propre, travaille au mieux des intérêts de l'école et de la société. Je ne crains pas de le dire et de le proclamer : « Il y a des réussites brillantes, voire éclatantes, dans la vie, qui sont dues, en majeure partie, à la solide instruction reçue durant la scolarité obligatoire. » Il convient de se le redire dans notre profession, où, à certains moments, l'on ne découvre aucune mesure, semble-t-il, entre la qualité et l'ampleur des efforts déployés par le maître et la faiblesse des résultats enregistrés chez l'élève, et qu'on se sent gagner par le découragement.

Le dernier « Educateur » nous rapporte le brevet posthume délivré à l'élève Wettach Adrien, moyennement doué à l'école, et l'on peut être bien sûr que son ancien maître conserve, dans le secret de son cœur une certaine admiration pour le fameux Grock, dont il suivit la carrière triomphale, couronnée par le bonnet de Dr honoris causa, qui coiffa une tête devenue légendaire.

Il se trouve que votre serviteur, qui n'est ni Wettach, ni Grock — sinon il vous amuserait — assume à la fois les fonctions de secrétaire de la commission d'apprentissage et de conseiller de profession. Eh bien, je puis vous le dire en toute franchise, avec force et preuves à l'appui : « Si l'on n'enregistre plus aucun échec, depuis nombre d'années, sur le plan des professions, si l'on note des résultats positifs partout et, parfois, brillants, c'est à vous, corps enseignant franc-montagnard, que nous le devons. Et l'industrie, l'artisanat, l'agriculture du haut-plateau peuvent vous remercier, je vous assure, des éminents services, le mot est à sa place, que vous leur rendez et que vous leur rendez. »

J'ai cru de pas pouvoir me dispenser de le faire, par déférence et gratitude envers tous ceux qui se sont dévoués et de dévouent dans l'enseignement, de réunir, devant vous, en une liasse imposante, tous les résultats d'examens depuis quelques années. Les voici :

Preuves en mains, avec force et conviction, je vous le dis : « Vous êtes les meilleurs artisans de la réussite de nos jeunes gens. »

Et pour enchaîner avec ce qui précède, je vous dis encore : « Plutôt que de pratiquer une politique d'échantillonnage, de savant dosage des connaissances, qui aboutirait, peut-être, à mon humble avis, à un byzantinisme stérile, continuons, comme par le passé, avec le même dévouement, avec le même succès. Misons plutôt sur les valeurs sûres, car l'expérience a prouvé à l'évidence la haute valeur de votre enseignement, lequel permet d'affronter les difficultés de la vie avec le maximum de chances. On ne peut, me semble-t-il, décerner plus bel éloge à ses pairs réunis ici. »

A tout prendre, nous sommes beaucoup plus perméables aux changements d'ordre extérieur que nous voulons bien en convenir, et, sur le plan pratique, la pédagogie actuelle est plus humaine, plus activiste. Il me semble que nous éprouvons, presque physiquement — ne serait-ce que cela — le caractère suranné d'un livre

d'enseignement, dont, par avance, nous condamnerions l'éventuelle réimpression, dans une forme qui ne nous convient plus. Ainsi, nous nous adaptons bien au monde en mouvement, et les commissions des moyens d'enseignement, qui requièrent l'avis des praticiens, le savent bien.

Qui ne se souvient de la pédagogie d'antan, que je m'en voudrais d'évoquer devant vous ?

Il semble bien, en définitive, que la pédagogie actuelle fait une part beaucoup plus large au climat de confiance, qui doit régner dans un milieu éducatif. On y cultive l'esprit d'initiative, on éveille l'esprit critique, les facultés d'observation et de jugement, considérées enfin comme des vertus premières, et une telle éducation, si efficiente, porte certainement ses fruits dans le sens que j'ai esquissé précédemment, pour le plus grand bien de nos enfants. Ceci ne corroborait-il pas les paroles de M. Streif, lorsqu'il dit : « Les jeunes gens, dans les examens d'admission, sont peu exercés à observer, à réfléchir. » Voilà donc dans quel sens doivent tendre nos efforts, et cette exigence de l'industrie, clairement exprimée, rejoint directement un des buts de l'école.

Sur le plan de la liberté aussi, que de changements intervenus, qui frisent la métamorphose, tellement est grande la place que l'on fait, de nos jours, à la liberté de l'expression de l'enfant, dont l'horizon s'élargit, lorsqu'il narre souvent à sa guise, traduit ses impressions sur une feuille de dessin, en se laissant guider par ses goûts personnels.

Que faut-il préférer, en définitive ? L'allègement des programmes ou, plutôt, le développement harmonieux, évidemment, aussi complet que possible, des facultés de l'enfant ? J'opinerais pour le second, sans exclure par avance, au risque de me contredire, une combinaison des deux, en supposant qu'il faille œuvrer encore — et, entre nous soit dit, on ne serait pas vite prêt, — pour l'allègement des programmes qui m'apparaît comme une des réalisations de la pédagogie moderne, qui, si elle n'est pas achevée, s'est faite lentement, mais sûrement.

Je livre ces réflexions à votre méditation, et il vous sera loisible de faire la déduction qui vous semblera judicieuse.

J'en arrive à la conclusion

Vous direz : « Le conseiller de profession du district n'a apporté aucune vue nouvelle sur la question. Il n'a fait qu'effleurer la parenté, le dualisme, la collaboration souhaitable entre école et orientation professionnelle. »

Essayer de faire le point, c'est bien en soi, mais n'apporte aucun élément positif et constructif non plus.

Nous voudrions savoir, en dernière analyse, et en matière de conclusion ce que l'Orientation professionnelle attend exactement de l'école, dont elle parachève, semble-t-il, l'œuvre en dirigeant les écoliers, devenus apprentis ou élèves, vers le secteur de l'activité humaine qui leur convient. Si nous avons fait fausse route, il serait grand temps de nous en informer, pour ne pas rester plus longtemps dans les mêmes errements, préjudiciables à notre jeunesse. S'il y a des réformes à entreprendre, qu'on nous dise de quoi il retourne, et nous aviserons. »

Tranquillisez-vous, mes chers collègues. J'ai la conviction, fort d'une expérience tout de même de 12 ans, que vous avez rempli votre tâche et fort bien servi, avant 1959, à la fois l'école et l'orientation professionnelle.

D'ailleurs, le problème est nouveau. « L'Educateur »

le souligne en ces termes : Le résumé que nous vous présentons n'est pas le témoignage d'un travail terminé, il est le gage d'un labeur qui n'est que commencé et pour lequel il n'y aura jamais assez d'ouvriers. Et ce problème n'est pas d'une acuité telle que ce n'est qu'en 1959 seulement qu'on a soin de l'aborder, sans avoir la prétention de le résoudre en un temps record. Ce problème a été circonscrit, nettement posé. Vous aurez parcouru « L'Educateur », qui vous offre un reflet de ces journées de Chexbres, bien remplies, enrichissantes, instructives à plus d'un titre, j'en conviens. On s'y est gardé de forcer la note et d'insister sur bien des points qui n'ont été qu'évoqués, parmi lesquels j'en glâne un : « Est-il exact que la géographie économique est destinée, avant tout, aux jeunes filles ? » Voilà un des aspects de nos réunions récentes, qui n'ont aucune prétention, surtout pas celle de vouloir tout expliquer et tout réviser. Elles n'ont été qu'une extension, une transposition des réunions initiales qui eurent lieu à Genève, en présence des représentants de 5 entreprises de la place. Voilà où nous en sommes.

Vous estimerez que je me cantonne un peu trop facilement dans le clan des conservateurs de la pédagogie, qui estiment que tout est bien ainsi, et que je suis trop enclin à reculer devant les initiatives hardies, les solutions neuves. Encore une fois, je pense que l'école a fait ses preuves, qu'elle a apporté un élément positif, tangible, de valeur.

En parcourant « L'Educateur », vous aurez encore pris connaissance des conclusions de M. le professeur Jaccard, qui attend que l'on forme, dans les années à venir, un nombre d'ingénieurs que l'on a peine à concevoir et qui bouscule les données traditionnelles auxquelles nous sommes habitués. Outre l'appui presque inconditionnel de l'Etat, il importerait de mobiliser toutes les intelligences de la nation convergeant vers un but presque unique. Un tel plan supposerait deux conditions : la formation de pédagogues chargés d'inculquer l'esprit mathématique à un très grand nombre de cerveaux et le désir des jeunes gens d'embrasser, en nombre, la carrière d'ingénieur.

Permettez à votre serviteur, qui se trouvait aux côtés de M. le directeur Streif, de vous rapporter la conversation qu'il eut avec lui et qu'on peut résumer ainsi :

« Voyez les Russes, me disait-il, ils ont un fond paysan qui manque aux pays occidentaux, et, dans ce fond, les Russes trouveront les éléments dont ils ont besoin et qui deviendront leurs ingénieurs et leurs techniciens. Il y a de l'espoir chez eux. — Regardez les fondateurs de nos industries en Suisse, ils étaient fils de paysans, les Sulzer, les Bally, et tant d'autres. Chez Brown-Boveri, nous en sommes à la 3^e génération, qui n'a plus que de très lointaines attaches avec la maison, et qui n'a plus du tout le même esprit que ses fondateurs. »

Je livre ces réflexions à votre méditation. Toutefois, entre les indications d'un éminent praticien, qui est à un poste dirigeant d'une de nos grandes maisons, répandue dans le monde entier, et les évaluations d'un très distingué théoricien, je pense qu'on cherchera la commune mesure dans l'ordre des valeurs et à tenir la balance égale. S'il le faut, revisons les supputations de l'avenir, puisque, en définitive, dans ce domaine également, il importe de préparer l'avenir et de faire acte d'anticipation judicieuse et raisonnée.

Manque-t-on à ce point d'ingénieurs qu'il faille envisager d'en former le nombre presque double de ce qu'il est actuellement, et qu'il convienne de requé-

rir l'aide de l'Etat, pour que le contingent de neuf cents ingénieurs suisses diplômés soit atteint? Personnellement, je ne le pense pas. Peut-être suis-je influencé, sans m'en rendre compte, par ce à quoi j'ai assisté. Deux crises horlogères très graves, et nos excellents horlogers astreints à des travaux de terrassement, ce sont là des choses qui restent gravées dans votre mémoire. On n'oublie pas non plus le sort réservé à de jeunes ingénieurs, faisant partie de la même volée que votre serviteur, et tout heureux, une fois leurs études terminées, de dénicher une place, chez Brown-Boveri précisément, rétribuée à raison de 200 francs par mois. Ici nous rejoignons l'expérience du premier de nos conférenciers à Chexbres, M. Fred. Chapuis, dont je vous indique quelques états de services : secrétaire particulier d'un conseiller fédéral, chef du personnel de la maison Nestlé, puis de la Swissair. Eh bien ! voilà quelqu'un qui a débuté, ainsi qu'il l'a dit lui-même, avec des prétentions de salaire, en s'annonçant à sa première place, de 250 francs par mois, et prêt à accepter n'importe quel emploi. Figurez-vous qu'à l'époque on lui a alloué, spontanément, 300 francs par mois, ce qui lui parut être une faveur toute spéciale.

A mon humble avis, ne nous emballons pas. La Suisse veut-elle entrer dans le concert atomique? Fort bien, mais matériellement, nous ne verrions pas comment elle accéderait à la promotion atomique, quitte à vouloir rattraper les grandes nations et à perdre son souffle dans une vaine poursuite, qui épuiserait ses forces et ses ressources, peut-être en pure perte.

Je cite, pour mémoire, le P 16, et plus récemment, le char, qui, pour ne pas être celui de l'Etat, n'en disperse pas moins les deniers aux quatre vents, le P 58, que des photographes allemands, pleins d'astuce, ont surpris sur le champ de manœuvre. Réflexions amères, peut-être, mais destinées à nous ramener dans les limites exactes de nos possibilités, qui sont grandes, pourvu qu'elles soient exploitées à bon escient.

Ne nous leurrions pas, ou, plutôt, ayons conscience de notre propre force et de notre valeur réelle.

Nous avons d'excellentes industries, qui ont fait leurs preuves et qui luttent pied à pied contre la concurrence étrangère, à qui elles tiennent la dragée haute. Je pense, par exemple, à la maison Paillard, de Ste-Croix, dont les caméras de prises de vues cinématographiques sont très cotées, jusqu'aux Etats-Unis, dont elles ont conquis, de haute lutte, une partie du marché, et même parmi les organismes officiels, comme la police de New York pour son service anthropométrique exigeant la plus haute précision optique et mécanique, et cela en dépit d'une concurrence très sérieuse.

Aussi, me semble-t-il, ne visons pas trop haut et misons plutôt sur les valeurs les plus stables, et je m'en voudrais de ne pas terminer en livrant à votre réflexion l'essentiel de ce morceau que vous connaissez bien : « La Suisse, paradoxe économique. Pays industriel, mais sans matières premières. »

L'éloignement des sources de matières premières impose à notre industrie des servitudes particulières. Il nous oblige à faire un choix parmi les productions possibles. Aussi, en raison des frais de transport à grande distance, entreront en ligne de compte d'abord les marchandises légères de tous genres, auxquelles s'ajouteront des machines fort pesantes, pour autant que celles-ci exigent une somme de travail telle que les frais de transport sont peu de choses, comparés à leur valeur. Mais la condition essentielle, « sine qua non », demeure la qualité.

La qualité. C'est la seconde servitude de notre industrie, et c'est en même temps sa gloire. Si toute marchandise suisse est grevée de frais supplémentaires que n'ont pas nos concurrents, l'acheteur préférera, à qualité égale, l'article le meilleur marché.

Pour que nous puissions vendre sur le marché mondial où nous devons lutter contre des concurrents plus avantagés géographiquement, nous ne devons livrer que des articles de haute qualité. Nous ne pouvons les obtenir que par la science d'ingénieurs formés dans les meilleures écoles techniques, par l'habileté et la conscience professionnelle de nos ouvriers, par l'honnêteté de chefs d'industrie soucieux de toujours tenir leurs promesses envers la clientèle et de lui livrer ponctuellement des produits irréprochables.

« La prospérité de l'industrie suisse, écrit le directeur de l'une de nos plus grandes fabriques, est fondée sur trois vertus : la capacité, la conscience professionnelle, l'honnêteté. Notre industrie vivra aussi longtemps que ces vertus seront celles de notre peuple. »

Voilà l'essentiel de ce que j'avais à cœur de vous dire. Encore une fois ce sont des vues personnelles, présentées avec franchise, découlant d'une modeste expérience que j'ai l'honneur de soumettre à votre bienveillante attention. Pour essayer d'opérer la synthèse, il me semblait indiqué de vous proposer quelques thèses qui, en phrases lapidaires, résumeront ma pensée. Les voici :

Thèses :

1. On peut souhaiter un resserrement des liens existant entre corps enseignant et organes de l'Orientation professionnelle et une plus étroite collaboration entre eux, autant pour la liquidation des tâches administratives courantes qui leur incombent que pour poursuivre des buts élevés. Lors des synodes, le conseiller de profession pourrait faire connaître ce qu'il juge utile à la cause commune de l'enseignement et de l'orientation professionnelle.

2. On doit constater que la situation de l'orientation professionnelle dans le Jura s'avère précaire. Il paraît bien difficile de résoudre la crise en recourant aux moyens habituels, mais une solution appropriée devra être trouvée dans un avenir proche. Pour assurer, entre temps, la relève, la collaboration accrue du corps enseignant et de l'orientation professionnelle est hautement souhaitable.

3. Sans méconnaître, ni sous-estimer, la nécessité d'une adaptation aussi parfaite que rapide de l'école aux impératifs du moment, il nous paraît sage de procéder, dans ce domaine si délicat, avec méthode et prudence, et, surtout, sans hâte excessive. Tout à-coup serait, en définitive, préjudiciable à notre jeunesse, et cet écueil doit être évité, à tout prix.

4. Le problème école-orientation professionnelle étant posé, dès 1959, il s'agit de préparer une éventuelle adaptation dans le cadre de l'école jurassienne. Il nous appartient de faire un choix, soit en imitant l'expérience de Genève et de Lausanne, soit en trouvant une formule jurassienne, à définir, en rapport avec la structure propre de notre économie.

5. Si l'on optait pour la première solution, il y aurait lieu, dans ce cas, de chercher le meilleur compromis possible entre les désirs de l'industrie, par exemple, et les possibilités de l'école. On aboutirait peut-être à une simple confrontation, à l'avantage de l'école, dont les droits essentiels doivent être soigneusement

Bibliographie

Compréhension de l'art enfantin, par Arno Stern. Collection « Techniques de l'Education Artistique ». Delachaux et Niestlé, 83 p., 1959. 4,75 francs.

Il est plus important pour un éducateur de chercher à comprendre et à apprécier l'œuvre d'un enfant que de vouloir lui enseigner des procédés. « L'enseignement n'est pas en contradiction avec l'éducation, déclare le Dr Dolto dans la préface, ils se complètent à condition que l'enseignement soit postérieur à la première éducation artistique. Celle-ci, dans le jeune âge, initie l'enfant au respect de son expression libre et de celle des autres, au respect de son travail et de celui des autres. »

Arno Stern met en garde les adultes contre la tentation de comparer les œuvres des enfants à celles des grands artistes : « On n'insistera jamais assez sur les différences fondamentales de l'art enfantin et de l'art adulte. Les dessins d'enfants ne doivent pas être considérés comme de maladroites tentatives pour représenter des choses que nous connaissons et avec les mêmes moyens que nous emploierions, nous, adultes, si nous devions les représenter... Il y a une différence fondamentale entre les œuvres abstraites et les agglomérés des petits, entre une peinture devenue non figurative par élaboration et celle qui n'est pas encore figurative faute de moyens. »

Certains critiques mettent en doute la faculté des enfants de créer des œuvres spontanées. Encore faut-il s'entendre sur la valeur de ce terme : « Si l'enfant a choisi le thème de son œuvre, le matériau pour la réaliser, les couleurs et les formes qu'il souhaite, si encore il n'a pas été déprécié, ni son œuvre mise en compétition avec celle d'autres enfants ou comparée à une norme quelconque, il est convenu de la qualifier de

spontanée. » Il en est tout autrement du dessin scolaire qui « tend à l'affaiblissement des facultés d'expression. Il ne laisse pas de place à l'expression. Il est conçu pour développer une habileté mécanique et jeter quelques bribes de connaissances dans un esprit qui n'en a que faire et qui est déjà surchargé ».

L'enseignement artistique ne vise pas qu'à la création de belles œuvres : « Le critère d'appréciation d'une méthode est l'enfant, c'est-à-dire le résultat éducatif que reflètent les œuvres et non la beauté intrinsèque de ces œuvres. »

Tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement du dessin voudront acheter cette plaquette si richement illustrée. Ils regretteront comme nous que plusieurs de ces peintures n'aient pu être reproduites dans leurs couleurs originales. F. B.

Le caractère de votre enfant, par G. Mauco. Editions Sudel, Paris, 1959. 72 pages.

A lui seul, le nom de Georges Mauco, directeur du Centre psycho-pédagogique Cl. Bernard, est une garantie. En quelques pages fort bien écrites, il condense tout ce que l'on sait — ou devrait savoir — sur la formation du caractère. « Le caractère n'est pas une donnée héréditaire fatale que l'on ne peut modifier ». S'ils suivent quelques conseils fort simples, les parents et les éducateurs peuvent beaucoup plus qu'on ne le croit généralement pour l'épanouissement de la sensibilité de l'enfant et la maturation de son caractère. F. B.

Evolution de l'écriture de l'enfant à l'adulte. Etude expérimentale par Vinh Bang. Editions Delachaux et Niestlé, 1959, 231 p., 13,50 fr.

Nous avons heureusement passé le temps où partisans et adversaires de l'écriture scripte se livraient à de violentes disputes sur la valeur de cette méthode. C'est donc dans une atmosphère rassérénée que Vinh Bang, chargé de cours à l'Université de Genève, a pu conduire son enquête. Son but était de comparer l'écriture scripte à l'écriture liée au double point de vue de la vitesse et de la qualité. En confrontant les résultats des écoliers genevois et lausannois, il a constaté — ce que nous savions déjà — que la scripte est plus lente que la liée. Si les vitesses paraissent s'égaliser vers 18 ans, cela vient de ce que les grands élèves des écoles secondaires genevoises adoptent d'eux-mêmes une écriture liée.

Le développement de la dactylographie, de la sténographie, des moyens de reproduction et d'enregistrement, réduit l'écriture manuscrite à n'être plus qu'un instrument de travail intellectuel. Mais pour que cet outil soit pratique, il est nécessaire qu'il soit rapide. Trop préoccupée par la qualité de l'écriture, l'école primaire a oublié d'entraîner l'enfant à la vitesse. La vérité est dans la conciliation de ces deux exigences. Vinh Bang ne s'est pas contenté de faire des observations. Il en a tiré une méthode d'écriture. Celle-ci part de la scripte qui, par sa ressemblance avec les caractères imprimés, favorise l'apprentissage de la lecture. Par deux étapes intermédiaires, elle parvient à une écriture liée qui se rapproche de la cursive vaudoise et de celle qui est enseignée en Suisse allemande.

Cet ouvrage contient encore des barèmes permettant d'estimer une vitesse d'écriture ainsi qu'une analyse détaillée des différentes échelles utilisées dans le monde. Enfin, une brochure annexée présente différents modèles d'écritures recueillis lors de l'enquête. F. B.

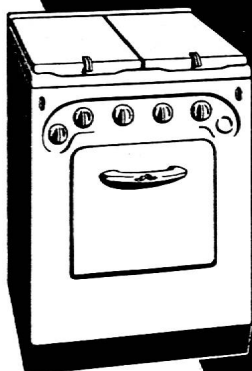
L'Orientation professionnelle (fin)

sauvegardés. Dans les deux cas, il serait souhaitable d'instituer un genre de CEP.

6. Si la seconde solution prévalait, nous suggérerions d'entrer en relations avec la commission responsable de nos grandes associations jurassiennes, et nous pensons, en premier lieu, à l'ADIJ, en faveur de qui militent déjà les services rendus aux apprentis méritants.

7. En connaissance de cause, forte de son expérience et des résultats obtenus, l'école a ses revendications à formuler. Elles viseraient à former en tout premier lieu des têtes bien faites, dans le sens d'un développement complet et harmonieux des facultés jugées essentielles par le corps enseignant et des valeurs permanentes de l'éducation.

8. Plutôt que de viser à un changement total, voire même partiel, dans la préparation de nos jeunes gens aux exigences de la vie, faisons le point sur l'ensemble des résultats déjà obtenus, notamment en fin d'étude ou d'apprentissage. Ceux-ci sont probants et éloquent. Renouvelons donc notre entière confiance au corps enseignant, qui œuvre si bien pour l'avenir de nos jeunes. Il mérite toute notre estime et notre reconnaissance la plus vive.



Il vous faut

Une cuisinière, à gaz ou électrique, dotée des derniers perfectionnements et qui mette pleinement en valeur vos talents culinaires. Vous la voulez pratique, économique et facile à entretenir. En un mot, il vous faut une...

Le Rêve

En vente dans les magasins spécialisés.



FORTUNA

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
ZURICH

Bureau pour la Suisse romande
Ile St-Pierre **LAUSANNE** Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès
Grandes assurances de capitaux
Assurances populaires
Assurances de groupes

«ASEN»

Au Service de l'Education Nouvelle
15, rue du Jura **GENÈVE** ☎ 022 33 79 24

MOBILIER SCOLAIRE
JEUX ÉDUCATIFS DECROLY ET
DESCŒUDRES

Collection Discat, Audemars et Lafendel

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne Tél. 28 24 77



Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.